

Introduction

Vers des relations nouées entre adultes

« Comment être adulte tout en étant toujours l'enfant de ses parents ? On est toujours les enfants de ses parents... mais pas de la même façon. »

Anne-Marie, 18 ans.

Dans la première partie de cet ouvrage, l'enfant a été appréhendé comme l'objet d'une éducation se prolongeant au-delà de l'adolescence lycéenne. Dans la deuxième, on a vu l'étudiant se considérer comme le sujet de la construction de son individualité et attendre de ses parents la reconnaissance de cet aspect. Il s'agit, dans cette ultime partie, de montrer comment les parents et les enfants recourent à une troisième représentation, empathique, lorsqu'ils racontent leurs essais de compréhension réciproque. Ils soulignent qu'à leurs yeux le lien de filiation ne saurait être exclusivement subsumé sous la dimension pédagogique, instrumentale et utilitaire. Il importe donc de compléter l'étude de la poursuite et de la réception des objectifs éducatifs en se tournant vers une analyse de l'établissement et du maintien de relations *adultes*, nouées par des individus considérant les autres, et voulant à leur tour être considérés, comme des personnes ayant une *égale dignité*.

Cette partie essaie de mettre à jour la dialectique subtile entre la reconnaissance de l'altérité et la reconnaissance de l'égalité de tous les membres de la famille, indépendamment de leurs places respectives à l'intérieur du cycle de vie. On peut alors se demander par quel travail relationnel on parvient, d'une part, à dépasser certaines formes d'inégalités considérées comme intolérables et, d'autre part, à légitimer certaines différences. Dans cette perspective, la compréhension réciproque est le signe d'un changement, son apparition renvoie aux

tentatives engagées par les partenaires pour parvenir à se penser comme des êtres différents, mais non inconciliables, et égaux, quoique non identiques. Sans abandonner les jugements relevant des représentations nomothétiques et idiosyncrasiques, seront exposés les mécanismes qui soutiennent les jugements s'inscrivant dans une représentation empathique, partiellement explorée jusqu'ici. Il s'agit de discours inédits, énoncés par des interviewés souvent rencontrés au fil des pages, parents ou jeunes adultes. Cette troisième façon de juger recourt à l'argument du cycle de vie moins pour accuser que pour absoudre. Le changement majeur renvoie alors à la conscience, partagée par les deux générations, de la nécessité d'une entrée progressive dans une nouvelle phase de leurs relations où les conflits baissent parce que la personnalité de chacun est valorisée. Toutefois, ce processus ressemble moins à une paix qu'à une trêve, fruit de la volonté de deux parties qui ont connu les clauses du partenariat, les difficultés d'ajustement de la vie commune et qui finalement essaient de respecter les premières et de cohabiter avec les secondes, sans toutefois toujours y parvenir.

Dans la première partie de cet ouvrage, l'enfant a été appréhendé comme l'objet d'une éducation se prolongeant au-delà de l'adolescence. Dans la deuxième, on a vu l'enfant se constituer comme le sujet de la construction de son individualité et surtout de ses parents la reconnaissance de cet aspect. Il s'agit, dans cette ultime partie, de montrer comment les parents et les enfants recourent à une certaine représentation empathique, lorsque ils tactent leurs essais de compréhension réciproque. Ils soulignent qu'ils ne font pas de distinction de savoirs exclusifs sous la dimension pédagogique, instrumentale et utilitaire. Il s'agit donc de compléter l'état de la parenté et de la réception des objets éducatifs en se tournant vers une analyse de l'établissement et du maintien de relations établies, nouées par des individus considérant les autres et voyant à leur tour être considérés, comme des personnes ayant une valeur.

Cette partie est de nature à jouer la médiation entre la reconnaissance de l'altérité et la reconnaissance de l'égalité de tous les membres de la famille, indépendamment de leurs places respectives à l'intérieur du cycle de vie. On peut alors se demander par quel travail relationnel on parvient d'une part à dépasser certaines formes d'inégalité considérées comme inhérentes et d'autre part à légitimer certaines différences. Dans cette perspective, la conceptualisation réciproque est le signe d'un changement, son apparition renvoie aux

Chapitre 5

Soi-même en tant qu'autre : pour une nouvelle place au sein des générations

« C'est relationnel, c'est ce qu'ils sont eux, ce que je suis moi, et ce que nous sommes ensemble... J'ai envie d'être autre chose qu'un membre de ma famille, j'ai envie de former ma propre famille et pour y arriver, il faut que je sorte d'elle, que je m'assume, que j'arrive à assimiler tellement bien les trucs de mes parents que je puisse après faire mon choix, être moi-même. »

Éric, 20 ans.

L'une des acceptions du concept de l'identité soulignée par Erikson concerne « le sentiment conscient de spécificité individuelle » [1967, p. 102]. Plus qu'on ne l'a fait dans les pages précédentes, il faut insister maintenant sur ce point, en abordant en plus des dynamiques de confirmation et de préservation de l'identité d'Ego, une troisième dynamique de *différenciation* à l'égard des identités des autres. L'un des fondements d'une reformulation du lien est la reconnaissance de l'*altérité* de chacun des partenaires, de sa spécificité irréductible à la socialisation familiale. La revendication de ce droit est au cœur de la conception de la famille comme un espace politique garantissant la reconnaissance de l'égalité en dignité. Chacun différenciant de l'autre, les risques de confusion des générations sont conjurés, cependant que sont posées les bases d'une négociation des places respectives.

Le difficile ajustement entre vie familiale et vie individuelle

Dans son travail sur le monde privé des ouvriers, Olivier Schwartz [1990] souligne qu'un certain décalage entre la vie individuelle et la vie familiale est estimé nécessaire par les acteurs sociaux. Au cours d'une très longue période d'observation, il remarque que, comme toute collectivité, la famille aussi inscrit en son sein des lieux personnels, nommés « espaces interstitiels ». Chacun peut s'y retirer et recomposer son identité en s'adonnant à des activités qui sont source de satisfactions puisqu'elles sont libres de toutes contraintes professionnelles ou familiales.

Ce chapitre ne porte pas à proprement parler sur les lieux, les espaces physiques, la façon dont ils sont investis et marquent la place de chacun au sein de la collectivité familiale. D'autres indicateurs permettront de signaler que les individus résistent parfois au regard socialisant d'autrui. Dans le cas d'étudiants qui investissent dans leurs études, et qui se considèrent autonomes, on a remarqué de leur part un rejet de toute ingérence parentale dans le domaine scolaire. Lorsqu'on fait abstraction des études, ce travail de mise à distance est tout aussi nécessaire pour que l'individu se considère autre chose qu'un maillon de la chaîne intergénérationnelle, autre chose qu'une pièce de l'échiquier familial. La perception et la revendication de sa différence sont deux éléments fondamentaux de la construction de la famille comme *espace de droit*.

1. Prendre conscience : la découverte de la spécificité de soi à l'aide d'un tiers

La découverte de la spécificité de soi au cours de l'adolescence et de la jeunesse est l'un des thèmes les plus récurrents de la littérature romanesque. Inauguré par le roman de formation – *Bildungsroman* –, le thème de la découverte de soi a été développé jusqu'à fixer l'image classique de l'adolescence dans la littérature *fin de siècle* [Neubauer, 1992]. Un deuxième véhicule puissant de vulgarisation de la quête de l'identité a été, au cours du XX^e siècle, la littérature psychologique, pour qui la coupure avec le cordon ombilical et le dépassement du conflit œdipien constituent des étapes nourrissant le déclin de l'emprise familiale et l'accès à l'émancipation [Pouquet, 1997]. Dans la définition psychanalytique de l'autonomie, le deuil de l'enfance est

fondamental pour que l'individu devienne lui-même [Anatrella, 1988]. L'émancipation de la tutelle parentale constitue « une tâche universelle de l'adolescence », passage qui est envisagé comme l'un des « problèmes psychobiologiques fondamentaux de l'adolescence » [Claes, 1986, p. 132].

En confirmant combien le modèle psychologique informe les échanges au sein des familles contemporaines [Castel, 1981 ; de Singly, 1994b], les matériaux recueillis font état de la demande de la part des jeunes de ce travail de découverte de soi et de différenciation à l'égard de leurs familles d'appartenance. Le plus souvent, l'étudiant avoue accéder à cette situation à l'aide d'une figure médiatrice, externe à la famille. Dans le cas de Pierre, un sentiment d'étrangeté, indice d'une prise de conscience, a émergé grâce à la fréquentation de camarades plus âgés. « Je crois que c'est plus par rapport à une discussion que j'ai eue avec mes amis plus âgés, passés 30 ans, qui m'a un peu changé les idées... donc je me suis dit : "Tiens il faut peut-être que j'essaie de me prendre en charge tout seul", parce que mes amis travaillent et ne dépendent pas de leurs parents... Mais dans mon esprit, il s'agit pas seulement de payer sa bouffe, ses sorties, etc., c'était plus ambitieux, c'est l'idée de vouloir un peu me détacher de mes parents. » Pierre part du financement des études pour déboucher sur une définition de soi qui se dégage de cette dimension. Se détacher de ses parents impose de *tracer une frontière* auparavant inexistante entre ses parents et lui, tant en ce qui concerne le domaine du financement des études que dans ce qui a trait à sa vie extra-scolaire. Quitter régulièrement le domicile parental et moduler le flux d'informations en direction de ses parents sont les deux expédients qui correspondent à la mise en place de ce programme de différenciation. « J'aimerais vraiment ne pas toujours avoir des comptes à rendre, que ce soient des comptes au sens propre ou sur mon activité parisienne... une sorte de secret, pas de secret, mais d'intimité, de non-dit, parce que des fois, si je n'ai pas envie de leur dire quelque chose, ça leur paraîtra bizarre que je l'ai pas dit, donc je préfère me limiter. »

Prendre du recul avec l'univers des parents, leurs goûts, leur style pédagogique, se réalise par l'intermédiaire d'un tiers, surtout lorsque celui-ci se pose explicitement en antagoniste du monde familial et aide le jeune à modifier son regard. Dans le cas d'Anne, c'est le petit ami qui remplit cette fonction. Elle a d'abord pris conscience que le modèle familial auquel elle a adhéré pendant sa petite enfance se décline autrement dans d'autres familles. Ainsi, en prenant l'exemple de la pratique religieuse (sa famille est très pratiquante), elle relate comment son petit ami lui a permis de reconsidérer son rapport au

religieux familial : « Comme je sors avec un garçon, c'est vrai que là j'ai un équilibre énorme aussi de ce côté-là, c'est sûr, il m'a apporté quelque chose d'extérieur, parce que j'étais vraiment ancrée dans ma famille, je voyais tout à travers ma famille, à travers l'éducation qu'on m'a donnée, et il m'a ouvert les yeux sur d'autres choses quoi. C'est vrai que depuis que je suis avec lui, j'ai pris la religion d'une autre façon, j'ai un regard plus critique, parce que j'avais tout le temps l'avis de mes parents, de mes frères et sœurs, et c'est vrai étant très religieux, pour eux c'est normal que tout se passe comme ça, et maintenant j'ai un regard plus critique, c'est sûr et certain, je fais moins de choses, bon tout en restant pratiquante... je suis moins ultra quoi [rires]. » Du lycée à l'université, du domicile parental à la résidence universitaire, de l'argent de poche au statut de boursière, trois repères montrent l'étendue du changement relaté par Claire. « Le fait d'être passée du lycée à la fac, ça m'a nourri la vie d'une façon terrible. Au lycée, je sortais peu ou quand je sortais je ne rentrais pas tard, à minuit, sinon j'allais au cinéma avec des amis, etc. À la fac, j'ai commencé à sortir plus tard, à voir plus longtemps mes amis. Une vie étudiante, c'est la fac, les copains... moins les parents. J'ai commencé à me décrocher du simple cocon familial. » Cette prise de conscience n'est pas due exclusivement à des intermédiaires d'éloignement physique, Claire a été séduite par le relativisme en matière familiale. Grâce à d'autres fréquentations, le monde parental ne lui apparaît plus comme le seul des mondes possibles : « Je pense qu'on évolue à la fac parce qu'on compare notre vie à celle des autres et on se rend compte que notre vie n'est pas le seul modèle, que les parents ne sont pas le centre du monde. Pour moi, c'est un moyen d'évoluer, le lycée regroupe beaucoup plus les gens du même milieu, des mêmes quartiers qu'à la fac, et moi j'aime ce mélange... Ça m'aide à grandir. »

2. Revendiquer le droit à une certaine opacité

Dans notre enquête, l'un des plus puissants moyens mis en œuvre par les enfants pour tenir leurs parents à l'écart de leur monde consiste à réglementer les échanges verbaux, à doser la circulation de la parole lorsque le discours porte sur des domaines considérés comme relevant de la sphère personnelle, de la vie intime¹. Au nom

1. Un autre aspect de cette mise à l'écart peut être recherché dans la revendication d'un goût vestimentaire personnel [Cicchelli, 1997a].

de la construction de leur altérité, les enfants revendiquent leur droit à une certaine opacité. Dans la sociologie constructiviste, la circulation de la parole occupe une place privilégiée dans le fonctionnement du monde domestique. « La réalité du monde est soutenue par la conversation avec les autres significatifs », affirment Berger et Kellner [1988, p. 8] en émettant l'hypothèse que c'est par l'intermédiaire de ce type d'échange verbal que se stabilise l'identité de chacun des conjoints. Pour que le couple vive des relations satisfaisantes, la communication ne saurait comporter de mensonge, d'hypocrisie, de faux-semblant, si bien que certains auteurs considèrent le devoir de communication comme nécessaire au bon fonctionnement conjugal. Deux sociologues américains montraient, dans les années 1960 [Blood et Wolfe, 1960], que la fréquence avec laquelle le mari raconte à sa femme les événements de sa vie professionnelle est associée assez étroitement au degré de satisfaction conjugale féminine. Toutefois, la conversation ne saurait être synonyme de recherche d'une fusion, d'une totalité conjugale [Caradec, 1994]. L'échange verbal constitue un enjeu puissant au sein des relations conjugales, d'autant plus qu'il court le risque d'être transformé en idéal de transparence [de Singly, 1988].

L'échange verbal entre parents et jeunes adultes doit être soumis à des contraintes de régulation, lorsqu'il est présenté par les étudiants comme un moyen d'aboutir à une altérité revendiquée. Pour cette raison, il faut se pencher, comme cela a été le cas pour l'argent, non seulement sur la circulation verbale d'une génération à l'autre, mais surtout sur la compréhension des mécanismes par lesquels ces transferts s'opèrent. La différence essentielle entre ces deux types de circulations réside toutefois dans le fait que, en passant des flux monétaires aux flux verbaux, on assiste à un renversement des intentions : cette fois-ci, ce sont les jeunes qui souhaitent vivement contrôler la circulation verbale, en se protégeant de leurs parents qui, en revanche, souhaiteraient multiplier la fréquence des échanges et étendre les domaines de la communication. Ce vœu est rarement explicité par les parents, du simple fait qu'il est peu dicible : ayant quitté le domaine pédagogique, si important dans la définition de son rôle, le parent enquêté s'engage dans un autre domaine où toute insistance devient hors de mise. C'est le signe probant que la rétention d'information devient peu à peu, dans l'histoire des relations entre les parents et leurs enfants, un droit fondamental de la personne, si bien qu'il reste à peine la trace de quelques allusions à un passé révolu, ou à un projet de conversation familiale qui ne s'est jamais véritablement réalisé. « Autrefois, elle venait plus volontiers me parler, nous parler, alors que maintenant elle le fait moins, il faut qu'on lui rappelle qu'on aimerait bien par-

ler... Mais on veut pas non plus le lui imposer de le faire, parce que c'est bête de parler par décret, parce qu'on est contraint, d'autant plus qu'elle est libre de ne pas le faire », dit la mère de Sabine. Elle aimerait que sa fille soit plus disert sur sa vie privée, tout en lui reconnaissant le droit de la protéger. Elle préconise une attitude disponible comme moyen de contourner les deux excès déplorés par les enfants : la curiosité et l'indifférence. C'est une résolution néanmoins insatisfaisante, car elle ne pousse pas pour autant sa fille à développer les échanges. Il s'ensuit que cette mère commet plus d'infractions et qu'elle questionne sa fille plus qu'elle ne l'avoue.

Trier l'information

Une attitude circonspecte à l'égard de la communication permet d'élire soi-même le domaine de ce qui est dicible et peut éventuellement faire l'objet d'un commentaire. Le critère qui conduit à établir une hiérarchie du dicible est celui de la congruence entre ce domaine et la définition que l'individu donne de sa vie privée, entendue comme une réserve¹. Comme la définition de ce qui est privé, et doit par conséquent être tu, est extensible et changeante selon les étudiants, on ne peut *a priori* définir quel domaine pourrait faire l'objet de transactions verbales. La distinction entre la vie scolaire, comme relevant du domaine public, et la vie non scolaire, comme relevant du domaine privé, n'est pas toujours pertinente. D'une part, on l'a vu, les étudiants qui surinvestissent dans leurs études ne veulent aucunement que leurs parents s'y immiscent dès lors que ceux-ci paraissent incapables de leur apporter ce soutien affectif et moral qui les aide à poursuivre leur scolarité sans négliger leur vie extra-scolaire. D'autre part, les deux domaines où les jeunes se montrent le moins loquaces avec leurs parents ne concernent-ils pas la vie sentimentale *et* la vie politique [Galland, 1997] ? Il nous semble alors que le caractère privé ou public d'un domaine est fonction d'un mécanisme fondamental : l'étudiant se protège d'une trop grande exposition au regard des ses parents en se réservant la faculté de leur fournir une version officielle de l'événement et en conservant pour soi, ou en la partageant avec le groupe des pairs, une version officieuse.

Yves vit à Paris depuis le début de son DEA. L'éloignement géographique – veuve, sa mère vit à Bordeaux – n'a fait qu'accentuer

1. Une réserve est définie par un champ d'objet sur lequel s'exerce un droit et dont « l'ayant droit surveille et défend habituellement les limites » [Goffman, 1973, p. 44].

une tendance en acte depuis la fin des années lycéennes. Lorsqu'il se rend chez des amis dans sa ville natale, il informe sa mère de sa sortie en indiquant, de façon approximative, l'heure de son retour. Le lendemain, en lui servant son repas, sa mère fait une allusion indirecte à sa soirée. « Ma mère se permet pas de me demander directement : "Alors, t'as fait quoi hier soir ?" », ça elle le fera jamais, elle sait que je la mettrais à sa place... Alors, elle me dit, comme si on parlait de la pluie et du beau temps : "Tiens, ça fait longtemps que je vois plus Robert, t'as des nouvelles de lui ?" » Yves ne se laisse pas duper, il comprend que cette demande n'est pas anodine, qu'elle se réfère bien à la soirée, parce que Robert étant l'un de ses amis d'enfance, il y a de très grandes chances qu'il l'ait rencontré la veille au soir. « On peut dire que ça revient au même, que ma mère veut savoir comment ça a marché, que c'est pire parce que c'est hypocrite, etc., mais moi ça m'énerve moins, parce que si elle me pose cette question, c'est que moi je lui donne pas la possibilité de faire autrement... en plus, si elle commence par un mensonge, moi aussi je peux lui dire des salades. » Chacun gagne à ce jeu : la mère qui obtient une information, soit-elle édulcorée, Yves qui garde pour lui le contenu profond du message, en fournissant la version censurée. C'est un jeu subtil dont les échos se retrouvent dans le discours de sa mère qui ne veut *et* ne peut donner une image négative de son fils car, finalement, ne lui parle-t-il pas de sa soirée ? Ainsi, toute l'ambiguïté de l'échange verbal se retrouve dans l'euphémisme que cette mère utilise pour qualifier son fils, en comptant sur la complicité de l'enquêteur : « Yves est un jeune homme très réservé... vous avez dû le constater d'ailleurs... Je pense que c'est dur de l'interviewer... Mais, il n'est pas totalement muet avec sa mère, je peux m'estimer heureuse s'il me parle un peu, même si j'aimerais qu'il le fasse un peu plus. »

Si Yves est peu prolixe, Jean-Pierre devient très loquace et joue de son droit de réserve en le transformant en une largesse octroyée à ses parents. Cette tactique lui apportera, parie-t-il, des bénéfiques remarquables : les parents deviennent reconnaissants à son égard à moins frais, car il leur communique des informations souvent remaniées, parfois inventées. Il décrit la scène de son arrivée le soir chez ses parents, la fausse indifférence du père, les yeux rivés sur l'écran du téléviseur, et l'empressement silencieux de sa mère lui servant les restes du dîner. Le début du repas est marqué par le silence, signe de cette attente parentale que Jean-Pierre sait déchiffrer et amadouer en la faisant durer tant qu'il ne s'est pas restauré. En s'adressant à sa mère, assise à la table, il commente une nouvelle qu'il a aperçue dans les pages du quotidien habituellement lu par ses parents, « une his-

toire de bonne femme », dit-il. Immanquablement, son père les rejoint alors que Jean-Pierre axe peu à peu le discours sur sa vie : « On peut pas dire que je leur dis n'importe quoi, c'est quand même pas fantaisiste, prévient-il, mais c'est vrai que ça reste peu réaliste, parce que je leur raconte des soirées style années cinquante quoi. » Jean-Pierre estime que cette attitude est gagnante dans la mesure où il répond aux attentes de ses parents sans toutefois se dévoiler. Il profite de leur gratitude, et, en même temps, ses parents ne connaissent pas son véritable style de vie. Cette attitude de dissimulation, orientée vers une bonne présentation de soi, n'est pas toujours aussi marquée, même chez les enfants qui avouent donner à leurs parents une information épurée. Dans le cas de Jean-Pierre, elle présuppose la conscience de trahir ses parents, ce qui n'est pas toujours accepté par les étudiants.

Plus souvent, c'est l'attitude de Pierre qu'on rencontre : « Ma vie, c'est pas un catalogue », dit-il en mettant l'accent sur la sélection des informations transmises. Une communication surabondante de sa part pourrait légitimer le questionnement des parents. Aussi, Pierre préfère rester évasif et restreindre le volume d'informations susceptibles de circuler. Quand il rentre le week-end chez ses parents, il évite soigneusement de faire des allusions à sa vie parisienne, par crainte de rendre ses parents plus « entreprenants ». Pierre tente de rendre intelligibles ses comportements. L'objectif d'accroître la fréquence d'attitudes incompréhensibles afin de les rendre habituelles est atteint s'il a l'adresse d'alterner moments de loquacité et moments de mutisme : « C'est moi qui peux paraître bizarre parfois, débute Pierre, donc pour éviter des moments ponctuels de bizarrerie, je l'étends, étendre la folie pour que ça se voit, pour que ça devienne un état normal, donc un coup très évasif, un coup très précis et puis voilà, même si c'est vrai qu'en règle générale je suis beaucoup plus évasif sur la vie parisienne parce que la vie à Paris n'a rien à voir avec eux... c'est un peu une séparation, un peu une double vie, une double vie hebdomadaire. » Pierre joue avec une image qu'il espère intériorisée par ses parents, pour cause de la vulgarisation des concepts psychologiques : celle de la crise d'identité, associée à l'adolescence, se manifestant par des crises d'humeurs¹.

La communication peut se réduire à une transaction minimale, routinière. Laurent parle à table seulement, participe à ce rituel moins pour engager la communication que pour la circonscrire : « Les seuls

1. « Certains de nos jeunes se comporteraient-ils d'une façon si ouvertement déroutée et déroutante s'ils ne *savaient** pas qu'on les *suppose** empêtrés dans une crise d'identité ? », se demandait Erikson [1972, p. 14]. * Souligné par l'auteur.

moments où je parle avec mes parents, c'est pendant les repas, et le repas dure une demi-heure, trois quarts d'heure maximum, donc on parle pas longtemps et pas souvent. Mais en fait, j'ai peu d'occasions de parler avec mes parents, je les cherche pas, quand je leur parle, c'est des banalités, parler c'est pas un terme approprié, je parle pas vraiment, au plus je réponds. » Contrairement à d'autres formes d'échanges verbaux routiniers qui structurent les relations malgré leur apparente banalité¹, il s'agit, dans le cas de Laurent, non seulement d'une incapacité, mais surtout d'un refus à se confier. Et c'est justement cette attitude qui est déplorée par sa mère.

Refuser d'informer

Comme les cas précédents le montrent, la possibilité de trier l'information transmise est importante, elle permet d'ériger une *frontière* entre les deux générations. La rétention de l'information peut même se muer en quelque chose de plus *impermeable* si les étudiants jouent la carte de la dissociation entre les dimensions de leur identité : ce n'est pas parce qu'ils sont pris en charge scolairement qu'ils doivent rendre des comptes à leurs parents sur leur vie personnelle. Ainsi, même les étudiants qui se montrent les plus soucieux d'afficher une attitude globalement prudente tiennent à distinguer plusieurs niveaux de la relation en refusant de considérer que le financement serait à l'origine de leur obligation à se confier. Pour mieux comprendre la nature du refus de communiquer, notons qu'il est relaté à la fois par ceux qui formulent des plaintes, en estimant que leurs parents ne sont pas à la hauteur du rôle de destinataires de la communication, et par ceux qui n'ont pas de griefs à leur adresser. Le second cas est, dans ce cadre, davantage heuristique, car il permet de comprendre que l'opacité n'est pas seulement la conséquence d'une transparence avortée en raison d'un faux-pas, d'une insuffisance dans la gestion de la relation.

Commençons par l'exemple des parents qui ne seraient pas à la hauteur. Céline reproche à sa mère son incapacité à garder l'un des traits fondamentaux de la confiance, le secret. « Elle est trop expansive, si je lui dis un truc vraiment important, elle saura pas le garder, elle va le raconter à ses amis, et ça je veux pas. » La revendication d'un jardin secret alimente une remontrance adressée au comporte-

1. C'est ce qui arrive aux couples ayant dépassé la phase de typification [Kaufmann, 1989].

ment maternel. L'un des domaines les plus sensibles est celui des relations sentimentales. Les jeunes adultes ne souhaitent pas que leurs parents en soient au courant, pour éviter de rendre officielle la liaison. Le risque est que les parents peuvent sous-estimer une relation vécue comme importante, ce qui blesse le jeune. Parfois, c'est l'attitude inverse qui est critiquée : les parents tendent à cristalliser une relation qui, au départ, ne se présente pas nécessairement sous les traits de la pérennité. Dans les deux cas, le silence est dû à un décalage, réel ou présumé, dans la façon de se représenter la vie sentimentale à l'âge des études. Relève du premier cas de figure le comportement de la mère de Zoé, jugée coupable de déprécier la relation sentimentale de sa fille. Zoé s'attribue l'erreur d'avoir commencé la première à se confier à sa mère lorsque, au début de sa relation, elle avait rencontré quelques difficultés. Aujourd'hui, elle relativise les premières incompréhensions conjugales, ce qui met doublement sa mère en porte-à-faux : « C'est vrai qu'à 17 ans, c'était la première fois que j'avais une histoire sérieuse avec un garçon, et au départ on s'entendait pas... Mais ça, ça arrive à plein de couples... Et j'ai eu le tort de le dire à ma mère qui s'est permise de me faire des remarques. » Comme les relations se sont considérablement améliorées entre elle et son ami, mais que la mère a continué de faire des remarques, convaincue de l'incapacité de sa fille à vivre une relation conjugale adulte, Zoé s'est d'autant plus persuadée des erreurs du jugement maternel.

Dans le second cas de figure, les parents jugent selon leurs critères de stabilité et de permanence une relation dont les jeunes ne peuvent et ne veulent prévoir la durée. « L'attitude que ma mère peut avoir vis-à-vis de mes copines, d'une amie, d'une relation qu'il peut y avoir entre nous, enfin une relation qui existe pas, qui n'est pas du tout ce qu'elle croit être, bon effectivement je trouve ça un peu pesant, peut-être pour ça aussi parfois je suis évasif », dit Pierre. Camille aussi essaye de se préserver de la curiosité de sa mère en craignant que celle-ci ne transforme une relation éphémère en engagement durable : « Ma mère se verrait tout de suite grand-mère, mon Dieu, alors que ce serait pas forcément comme ça », prévient-elle, en se promettant d'observer dans ce domaine le plus strict silence. Le refus de ces jeunes de recevoir de leurs parents une image figée de leur vie sentimentale, émerge avec d'autant plus de force lorsqu'une forme de vie à deux, un engagement à « petits pas » [Kaufmann, 1993], existe déjà. Laurent fréquente depuis quelques mois une jeune fille qu'il a présentée à ses parents. Il souligne la nouveauté de ce comportement qui représente à ses yeux un gage de sérieux, s'il le compare à ses attitudes lors de flirts précédents. Ses parents aussi ont remarqué cette

différence de conduite et y décèlent le signe d'un engagement plus solide. Voulant l'encourager dans cette voie, ils l'ont prié d'inviter sa petite amie de plus en plus souvent, d'abord pour le dimanche midi, puis pour la durée du week-end. C'est au moment même où Laurent obtenait cet accord valorisant qu'il s'est découvert des réticences. Non seulement il se rend compte qu'en fréquentant son amie pendant le week-end, ses moments et ses espaces intimes sont inévitablement réduits, mais, surtout, il doute que son couple bénéficie de cette intégration précoce. Après avoir exprimé ses craintes à son amie, il a décidé d'espacer les visites de cette dernière : « On est revenu à la case départ... ils entendent parler d'elle de temps en temps, quand ça me chante et ils la voient très rarement, c'est plus sain pour nous et pour eux aussi. » Que le domaine de la vie sentimentale soit délicat à traiter avec les parents parce que ces derniers seraient coupables de se méprendre sur les motivations de leurs enfants, c'est ce qui transparaît aussi dans le cas d'Anne. En effet, cette jeune fille s'accorde à considérer que la cohabitation avec son ami est à exclure tant que les études supérieures ne sont pas bien engagées. La rentrée en maîtrise serait une échéance souhaitable pour partager le même toit. Cette position aurait tout pour être louée par ses parents, mais ce n'est pas le cas parce qu'Anne se laisse parfois aller à avouer en leur présence le désir d'une cohabitation imminente. On ne sait si ces déclarations sont une bravade. Mais elles sont perçues comme une provocation par les parents, qui n'hésitent pas à exprimer des remontrances. « Des fois, il m'arrive de faire allusion au fait d'aller vivre avec Emmanuel, mais tout de suite ils s'emportent en disant qu'on est trop jeunes pour vivre ensemble, que ce n'est pas sérieux pour les études, etc. *Ce qui m'énerve, c'est que ce sont juste des paroles et je sais très bien que ce ne serait pas vivable, combiner amour et études, c'est pas possible dans des conditions sérieuses... Mais c'est à moi de le décider et pas à eux de l'imposer... Ils s'imaginent pas que ça reste un rêve pour le moment.* » Zoé, Camille, Laurent, Pierre et Anne adoptent tous un comportement de rétention d'information. Plus l'attitude des parents est estimée décevante, plus ils évitent de leur parler de leur vie sentimentale.

Claire, en revanche, ne considère pas que sa réserve dans ce domaine est imputable à un manquement de ses parents ; même, des regrets jalonnent son entretien, car elle s'estime « incapable » d'engager une conversation. « Je trouve qu'il n'y a pas assez de communication entre moi et mes parents, mais ça vient de moi, ça vient pas de mes parents. En fait, j'ai pas trop envie de leur parler, de leur raconter ce que je fais. J'ai du mal à communiquer avec eux... Oui, je veux dire que j'ai vraiment pas envie de leur raconter ce que je fais ici

[dans sa chambre en résidence universitaire] et ailleurs non plus », affirme cette jeune fille. Lorsqu'on demande à ces étudiants d'expliquer les raisons de cette retenue, les discours sont souvent marqués d'une difficulté à les identifier, sauf à repérer comme seule justification l'envie de construire une barrière verbale qui délimite leur intimité. Si les enfants ne dévoilent pas leur vie privée, ce n'est pas toujours parce que leurs parents leur interdiraient de la développer, ou parce qu'ils se montreraient incapables d'en comprendre les modalités. Certains étudiants aiment entretenir un mystère autour de leur vie privée. Ludovic affirme : « Avec mes parents, je leur dis ce que je fais, avec qui, mais pour les petites amies, je ne leur dis pas et je veux pas qu'ils le sachent... je sais pas pourquoi... peut-être pour mettre une barrière entre ma vie privée, vraiment privée et ma vie familiale. » Conquise ou non, l'opacité langagière est un droit de l'ordre de l'évidence pour les jeunes adultes. Qu'elle prenne la forme d'un refus, d'une retenue, plus rarement d'une dissimulation, la communication ne doit jamais devenir transparente. Dans ce cas-là, les jeunes adultes se découvriront aux yeux de leurs parents, ce qui leur rappellerait l'enfance et ses relations fusionnelles. Sardonique, Camille appelle « grands enfants » ceux qui sont incapables de se préserver : « "Il faut tout dire à papa, il faut tout dire à maman..." », combien de fois un enfant entend cette phrase ? Mais c'est pas possible, à un moment ou à un autre un enfant peut plus tout dévoiler... c'est... naturel, je dirais, que chacun veuille protéger son intimité... s'ouvrir, mais à condition qu'il le veuille et que l'autre aussi le veuille. »

Dans les exemples précédents, quel que soit le degré de rétention de l'information, on a vu que le jeune adulte souhaite éviter de raconter à ses parents une partie ou la totalité des événements vécus et laisser dans l'ombre les personnages qui peuplent sa vie scolaire ou extrascolaire. Il considère qu'il s'agit d'un droit fondamental et d'un moyen pour garantir le respect de ses territoires en se pensant dans la différence à l'égard de ses aînés. Le secret lui offre la possibilité de se soustraire à cette sorte de *panopticon* qu'il ne saurait tolérer. Pour le dire avec Simmel, « des relations sociales fortement personnalisées autorisent et exigent le secret dans une très large mesure, et à l'inverse, celui-ci engendre et amplifie la différenciation » [1996, p. 46]. C'est parce que la relation est très proche que le secret a un sens. Que l'échange verbal constitue ainsi un domaine spécifique des relations intergénérationnelles, on le découvre en le comparant à la circulation des biens et services entre les parents et les enfants adultes vivant en couple. On constate que lorsque les individus fondent une famille, l'entraide entre les générations est forte au niveau des biens et

des services rendus, alors que les échanges verbaux reculent. Ce n'est pas une contradiction, car « l'aide familiale est fournie, précisément, pour faciliter l'accès des jeunes ménages à l'indépendance » [Galland, 1997, p. 165], et cette indépendance ne peut se développer dans un contexte qui implique le dévoilement.

Le jeune adulte à la recherche d'une place dans la communauté familiale

Que la tâche éducative et évaluative des parents se poursuive à l'âge des études, c'est une réalité dont les enfants ont une claire conscience. Pour cette raison, ils insistent sur les moyens mis en œuvre pour se préserver de ce contrôle. Dans le cas d'Anne, il s'agit de rappeler à son père, lorsque ce dernier l'oublie, que la fréquentation d'un camarade de sexe masculin doit être exempte de toute ingérence de sa part : « Je vois du coin de l'œil la tête de mon père qui grimace quand un copain vient à la maison [rires], il est un peu méfiant car malgré mes 20 ans, il a toujours tendance à surveiller d'un œil mes fréquentations, en oubliant qu'il doit respecter ma vie privée que je délimite. » À chacun son métier, à chacun sa place, laisse entendre cette jeune fille. Loin de considérer ce comportement comme un trait profond du caractère jaloux de son père, Anne l'inscrit dans le fait qu'entre les deux générations il y a encore un rapport éducatif dont elle fait les frais. Pour cette raison, il lui revient d'arborer les marques de sa différence : « Et je la délimite [ma vie privée] parce qu'à mon avis tous les parents sont un peu pareils à ce niveau-là, dans le sens où ils considèrent que la vie de leurs enfants les regarde pleinement et donc c'est à nous de leur imposer des limites, pour mieux gérer nos relations. Par exemple lorsque j'ai un coup de fil, mon père ne peut pas s'empêcher de me demander qui m'appelle et je lui dis que ce ne sont pas ses affaires, poliment, mais fermement, et là il comprend qu'il va un peu trop loin. » Tracer une frontière entre les deux générations permet à Camille d'échapper à la tutelle maternelle. Cette étudiante aimerait travailler dans les pays en voie de développement, projet auquel sa mère a toujours été foncièrement hostile : « Il y a des sujets qui restent tabou, c'est jusqu'à récemment mon projet professionnel. » Si Camille a consenti à lui en parler, c'est pour lui adresser une demande d'aide administrative. En mettant l'accent sur la différence de projet, Camille affirme l'existence d'une altérité entre elle et sa mère au moment où celle-ci entrave ses aspirations profondes. La valorisation de l'altérité autorise à se concevoir comme un individu différent et non comme un individu *incomplet*. Pour Laurent, en effet,

« les parents, eux, ils font un enfant et ils projettent dans leur enfant les choses qu'eux-mêmes auraient voulu faire... et moi ça se réalise pas, ils sont un peu déçus, tant pis si on n'arrive pas à être l'égal de ses parents, à être ce qu'ils voulaient, bon ben on sera soi-même, c'est pas plus mal ». Ce jeune homme estime que les parents devraient méditer sur le fait que leurs enfants, contrairement à ce qu'ils pensent, ne leur appartiennent pas.

Devenir un peu plus distant de la communauté familiale en revendiquant ses droits fondamentaux permet de se créer une place propre et de se situer d'une façon inédite à l'égard de celle-ci. Construire une ré-affiliation suppose l'introduction de droits qui protègent et de contrats qui soient ratifiés et non plus subis. C'est pour cette raison que la quête de l'altérité n'est pas une forme de désolidarisation, mais d'intégration spécifique, perçue sur le mode de l'association et non de la fusion. Le jeune adulte poursuit l'objectif de devenir un peu plus étranger aux yeux de ses parents tout en sachant que cela n'est qu'en partie réalisable et souhaitable. Il œuvre en sorte que la proximité typique de l'enfance soit interrompue par une distanciation inédite qui redéfinisse les significations des interactions. Loin de vouloir devenir l'incarnation d'une altérité radicale, les jeunes adultes recherchent, dans le cadre de l'interaction quotidienne, une « combinaison de proximité et de distance » [Simmel, 1990, p. 56] avec leurs parents, en recourant souvent dans cette tâche à la médiation de leurs pairs.

Chapitre 6

Une autorité et une confiance au service de l'égalité en dignité

« Cela fait partie d'un champ problématique tout à fait général, extrêmement important pour la sociologie de la relation intime : la question de savoir si le maximum de valeurs communes peut être obtenu si les personnes renoncent totalement, pour l'autre, à leur être-pour-soi, ou au contraire en le conservant – si elles ne s'appartiendraient pas *plus* qualitativement en s'appartenant *moins* quantitativement. »¹

G. Simmel, *Secret et sociétés secrètes*, Paris, Circé, 1996, p. 34.

La recherche et la revendication de l'altérité parsèment le discours des étudiants, car elles visent à renégocier leur place au sein de la communauté domestique, entendue à la fois comme un espace de vie et comme une chaîne reliant les jeunes à leurs aînés. Bien qu'essentielle à la reformulation du lien, cette attitude n'anticipe nullement une rupture planifiée. La recherche d'une altérité pure, c'est-à-dire s'opposant à toute ressemblance, se fonde dans un projet de coupure lorsque et seulement si l'individu ne peut rester dans la relation et décide de briser le lien. Il s'agit d'une attitude extrême, peu présente dans les entretiens. Par conséquent, pour que la reformulation du lien soit correctement appréhendée, la revendication de l'altérité sera articulée à la dialectique entre la reconnaissance de l'altérité et la reconnaissance de l'égalité en dignité.

Bien que ces termes n'aient pas été utilisés, les pages précédentes sous-entendaient les deux notions d'*autorité* et de *confiance* sur lesquelles il convient de s'arrêter tant elles contribuent à informer ce processus

1. Souligné par l'auteur.

complexe, instable et inachevé qu'est la reformulation du lien. Puisque les adolescents aspirent à devenir des jeunes adultes, les deux notions doivent s'enrichir de nouvelles acceptions en s'affranchissant de certaines caractéristiques du temps de l'enfance. C'est pour cette raison que l'autorité, du côté des parents, et la confiance, du côté des enfants, se (re)gagnent pour pouvoir être reconnues. L'historicité de la trame familiale est saisie au niveau des changements de soi que les acteurs veulent *volontairement* transférer dans la relation.

1. De l'autorité

On ne peut qu'être étonné du fait que la séparation entre les générations est un thème revenant sans cesse dans le discours des parents et des jeunes adultes. Cette insistance ne saurait être confondue avec l'énonciation d'un axiome à partir duquel s'enchaîneraient, *more geometrico*, les règles à respecter. Si c'était le cas, la séparation entre les deux générations serait rattachée à une raison externe aux individus, à une harmonie préétablie. Les matériaux discursifs fourmillent, en revanche, d'hésitations qui témoignent combien cette séparation n'a rien d'une évidence et se présente plutôt comme un travail intergénérationnel de production et reproduction de la différence, d'affirmation et de reconnaissance de la distance. Ce travail sur la distance entre les générations est en réalité un travail sur le sens qu'elles s'efforcent de donner à l'autorité, car celle-ci implique forcément un lien entre deux personnes inégales. Ainsi, d'une part il serait peu plausible de recourir à la locution *in principio erat auctoritas* si l'on voulait qualifier l'autorité dans la famille contemporaine, car elle ne tire pas son fondement d'une réalité préexistante. Rien dans le monde contemporain ne rappelle cette forme d'autorité qu'Hannah Arendt [1972] a évoquée en faisant sa généalogie. Pour ce penseur, la crise du monde contemporain est aussi une crise politique dont l'une des composantes principales est le déclin et la disparition de l'autorité. L'autorité repose sur un acte de fondation et sa commémoration, ainsi que sur une transcendance qui est la mesure de toutes les règles. Secourue par la tradition et la religion qu'elle a corroborées, l'autorité a commencé à décliner lorsque l'Église est devenue l'objet de critiques à partir du XVIII^e siècle. D'autre part, et au même titre, il serait excessif de réduire l'autorité à un pur exercice de régulation mécanique de l'interaction poursuivant le vieux rêve de substituer l'administration des choses au gou-

vernement des hommes. Rien ne serait plus incongru que d'admettre par là même la disparition de toute forme de régulation familiale, idée qui est réfutée par le simple rappel de l'existence de la dimension nomothétique du lien.

1.1. Être digne de l'autorité

Deux voies s'offrent au chercheur qui souhaite se pencher sur l'étude de l'exercice de l'autorité parentale au cours de la jeunesse étudiante. La première met l'accent sur la distribution sociale de ces formes d'exercice, en esquissant les portraits contrastés de quelques styles éducatifs familiaux. L'autorité est rattachée à une conception plus large, structurale, de la vie domestique, aux formes de la cohésion familiale [Kellerhals et Montandon, 1991]. Il ne s'agira pas de nier l'existence d'une variation sociale des interactions familiales¹, variation présente par ailleurs dans notre échantillon, comme on l'a vu au cours du deuxième chapitre. Nous nous situons néanmoins dans une deuxième perspective qui s'efforce de considérer l'autorité plutôt comme un *lien* qui engage émotionnellement deux individus. Elle essaye de comprendre par quels moyens celui qui l'exerce et celui sur qui elle s'exerce se lient entre eux. Ouverte par Richard Sennett, pour qui l'autorité est un « processus constant d'interprétation et de réinterprétation » [1981, p. 281], cette dernière perspective apparaît plus adéquate pour atteindre l'objectif qui est le nôtre : comprendre la façon dont l'autorité est reformulée par *les parents et les jeunes adultes* à l'âge des études supérieures².

Comme ce processus engage les deux générations, il est souhaitable de compléter les analyses de Sennett qui cherche à savoir si « le sentiment d'autorité n'est pas fonction du sujet qui en subit les effets » [*ibid.*, p. 32]. En réalité, même du côté des parents existe un travail

1. De nombreux travaux en sociologie de l'éducation se sont saisis de cette entrée. Pour une synthèse de ces apports, cf. Duru-Bellat et Henriot-Vant Zanten [1992] ; Durning [1995].

2. Une troisième démarche consisterait à nier toute existence à l'autorité du fait même qu'elle ne se laisse plus apercevoir comme l'émanation d'un fondement externe à la famille : « Plus rien ne soutient l'image d'un représentant de la Loi ou de l'Autorité au sein de la famille parce que plus rien ne justifie l'existence d'un gouvernement domestique » [Gauchet, 1998, p. 171]. La disparition de la figure du *pater familias* incarnant la direction du groupe familial à travers la détention du monopole de la violence physique empêche évidemment d'assimiler l'autorité à ce qu'elle fut. Toutefois, nous ne suivrons pas cette voie, car nous ne la partageons pas.

qui se manifeste par la tentative de (re)gagner une autorité qui soit acceptable aux yeux de tous les membres de la famille. En affichant une certaine bienveillance, les parents s'ouvrent aux raisons des jeunes adultes. Cette ouverture, visant à obtenir le crédit et l'ascendant nécessaires à la poursuite de l'exercice de l'autorité, les autorise à demeurer un repère et un soutien au cours de l'adolescence et de la jeunesse de leurs enfants.

De la fermeture à l'autre à l'ouverture à l'autre

Reconnaître les difficultés de la poursuite de la socialisation et essayer de les atténuer, voire de les résoudre, est l'un des aspects les plus saillants de ce processus. En changeant de point de vue, en se mettant à la place du jeune adulte, les parents assument une attitude empathique.

Malgré les certitudes affichées en début d'entretien, certains d'entre eux expriment peu à peu des doutes, et ceci dans des formes et selon des intensités variables. La crise qui semble frapper le monde contemporain au niveau des représentations se traduit chez ces interviewés par un sentiment de scepticisme dans les capacités du marché à absorber les jeunes diplômés. Si cette donnée externe aux familles pousse les parents à s'inquiéter de l'acquisition des diplômes, dans un contexte de concurrence accrue, elle les incite aussi à faire parfois preuve de plus de compréhension à l'égard des jeunes. Si l'évocation des normes qui règlent et limitent le prolongement de la prise en charge est un élément fort du discours parental, il arrive qu'à d'autres moments de l'entretien les parents estiment que la poursuite des études est une nécessité due à une conjoncture historique. L'évocation de cet élément pousse moins les parents à encadrer les étudiants par des normes et un contrôle étouffants. « C'est vrai qu'à un certain moment et pour les parents et pour les étudiants, à partir d'un certain âge, la famille est un carcan pour eux, ça doit être un carcan et ça crée certainement certaines frictions », avance le père de Pierre. Cet extrait représente un tournant dans son discours, c'est à partir de ce moment qu'il quittera son rôle de juge, gardien du respect de l'application de règles élaborées à l'intention de son fils. Désormais, ce père s'adonnera à une réflexion orientée vers la compréhension de la condition des étudiants « dépendants de leurs parents », de la condition de son fils en particulier, en concluant que, à cause de la conjoncture défavorable, son fils reste en grande partie à sa charge, qu'il le veuille ou non.

De la tolérance et de la souplesse

Si l'un des fondements de la tâche éducative des parents à l'âge des études est l'inculcation de la responsabilité, la conscience est forte de la nécessité d'adapter cette valeur à la *personne* de l'enfant. Les parents semblent soucieux de donner une assise pédagogique à leurs pratiques et, en même temps, ils avouent qu'une application stricte de leur politique est à la fois infaisable et pernicieuse.

Anticipant la crainte qu'une application sévère porte la marque de l'intransigeance, ils recourent à la tolérance. Le contrôle qu'ils ont institué ne se réalise pas systématiquement : il y a du jeu qui n'est pas seulement le résultat d'un compromis entre générations, mais qui découle plus nettement de la volonté des aînés de se montrer soucieux du respect porté aux plus jeunes. Les parents essaient de conjurer le risque que le jeune ne comprenne pas que le contrôle vise sa responsabilisation et ne retienne de l'évaluation qu'une image négative, l'assimilant à une forme d'ingérence. Afin d'écartier tout risque de malentendu, les parents peuvent introduire une certaine souplesse dans les dispositifs monétaires de prise en charge et admettre des écarts plus ou moins grands. Le père de Pierre énonce avec clarté la différence entre, d'une part, la prise en charge des études – qu'il garantit scrupuleusement – et, d'autre part, les « extras » – dépenses qui échappent à cette prise en charge. Ce père attache une très grande importance à responsabiliser son enfant par l'intermédiaire d'une gestion avisée de l'argent qu'il lui alloue. Avec son entretien, on est au cœur d'une méritocratie qui se traduit par une sanction immédiate, fruit d'un contrôle direct, en cas d'infraction. Et pourtant, lorsqu'il s'attache à illustrer la fréquence de cette sanction, il nie son caractère systématique. Voici les difficultés rencontrées lors de sa tentative de définir les écarts à la règle : « Les extras, c'est ce qui est pas vraiment sa vie quotidienne, que ce soit pour les études, que ce soit pour sa vie quotidienne ici ou pour ses loisirs, un extra, c'est-à-dire que s'il va aller une ou deux fois au cinéma par exemple, c'est du normal, enfin nous on va considérer que c'est normal, s'il va trois fois par semaine on va considérer que là-dedans, il y a au moins deux fois d'extras [*rires*], c'est subjectif, l'extra ça va être ce que nous on considère comme un trop plein par rapport à ce qu'on a, par rapport à l'évolution et puis par rapport à ... je sais pas, c'est difficile. » Cette fuite dans la subjectivité n'est pas une dérobade. Elle montre toute la difficulté de rendre opérationnel un classement, lorsque l'acteur applique un principe abstrait à son destinataire. Pour cette raison,

estimer qu'une dépense de l'étudiant est susceptible d'être prise en charge ou non peut parfois être présenté par les parents comme fruit de l'aléatoire. Conserver un certain droit de regard sur l'allocation des ressources monétaires en direction des étudiants implique nécessairement de considérer les jeunes adultes comme des personnes et de discuter les limites de la rationalité pédagogique instituée. Il arrive alors que les parents quittent le domaine de l'énonciation de la règle pour s'aventurer dans celui de l'exception.

La sollicitude

Comprendre les besoins de l'enfant et essayer de s'y adapter en tolérant des exceptions aux règles prônées ouvre la voie à un troisième mécanisme d'atténuation des exigences pédagogiques externes au jeune adulte. Il s'agit de la sollicitude, qui consiste à devancer un besoin et une requête pouvant le satisfaire. Encore une fois, c'est sur le terrain de la comparaison des cycles de vie de chacun des partenaires, saisis à l'intérieur de deux conjonctures historiques différentes, que la confrontation cède le pas à la compréhension. « On sait bien que les enfants font des bêtises et qu'en grandissant ils en font encore, mais moins », avance sur un ton conciliant la mère de François, en faisant clairement allusion aux difficultés rencontrées par son fils qui déstabilisent grandement la paix dans son foyer. Si à ce moment de l'entretien elle adopte une attitude d'accommodement, ce n'est pas seulement afin d'éviter cette dramatisation du conflit qui s'est manifestée dans son foyer au cours des derniers temps. On le voit à la façon dont elle essaye d'apaiser la rigueur teintée de rage de son mari, en flattant sa vanité. N'a-t-il pas lui aussi profité au cours de sa jeunesse de quelques périodes de moratoire, même courtes ? « Je lui dis parfois qu'il faut pas qu'il ait des œillères, que lui aussi à son âge, il a dû faire des bêtises », dit son épouse. La jeunesse de ses enfants suscite moins d'inquiétudes si elle est rapportée à sa propre jeunesse et si l'on aperçoit de profondes similitudes derrière la surface des changements.

L'image de la jeunesse comme un âge d'apprentissage et de recherches qui stimulent de nouveaux besoins peut jouer en faveur des jeunes adultes, car une fois ces derniers mis en demeure de respecter les bornes pouvant limiter leurs *désirs*, les parents peuvent essayer de repérer leurs *besoins*. Remplacer la requête par la proposition en devançant un besoin complète la tolérance d'une marge de dérapage. La mère d'Anne comprend sa fille. Au cours de l'entretien, elle fait une critique voilée de son époux. Elle essaye de se comporter autrement avec Anne, « sinon la situation serait invivable », dit-elle.

Quand le mari se montre sourcilieux, elle compense l'attitude de ce dernier en dispensant des encouragements et en faisant des dons à sa fille. Si Anne souhaite acheter un hebdomadaire, et que son père lui refuse l'argent, cette mère rapporte après son travail le magazine en question en prétextant, à l'adresse de son époux étonné, un intérêt soudain éveillé par la lecture de la couverture.

1.2. Reconnaître la droiture morale des parents

À l'intérieur du rapport de filiation contemporain, il y a de la place pour l'autorité. Elle n'existe idéalement qu'en vertu des effets bénéfiques qu'elle suscite chez ceux sur qui elle est censée s'exercer. Par conséquent, tout comportement parental n'est pas reconnu comme légitime et donc crédité de l'autorité : elle est attribuée par un processus de reconnaissance *positive*, au cours duquel les attitudes des parents sont jugées et approuvées. Inversement, elle n'est pas reconnue et devient *négative* si le comportement des parents est désavoué. La condition nécessaire de son attribution est donc l'exclusion d'effets indésirables chez les jeunes, car les aspirations profondes de ces derniers ne doivent pas être inhibées par son exercice. Une thèse forte dans les rapports familiaux contemporains insiste d'ailleurs sur le fait que les inégalités ne sont acceptées que si elles ne font pas « obstacle au principe de libre disposition de soi » [Lipovetsky, 1997, p. 14].

Théorie pour la reconnaissance de l'autorité

L'analyse de l'autorité menée ici nous inscrit à la fois au cœur de la tradition analytique du pouvoir fondée par Weber [1995], car pour le sociologue allemand la reconnaissance est la condition nécessaire de la légitimité, et nous en éloigne, car pour cet auteur la reconnaissance est une forme de domination. On sait que Weber bâtit une sociologie des rapports de pouvoir qui inscrit la domination au cœur de l'autorité, domination qui ne provient pas seulement de l'État, mais également d'autres institutions et groupements, et qui est d'autant plus forte que les individus repèrent des raisons « subjectivement nécessaires » les conduisant à « reconnaître la légitimité de l'obéissance » [Raynaud, 1987, p. 160]. Bref, la condition *sine qua non* de toute domination est « la croyance en la légitimité » [Abélès, 1990, p. 80]. Et, quel que soit son fondement, l'obéissance dans les formes

juridiques contractuelles, égalitaires ou même volontaires ne cesse d'être obéissance et d'exprimer une relation de domination.

Cette tradition de pensée s'est illustrée par la suite dans les travaux de Bourdieu qui analyse la reconnaissance de l'autorité lorsqu'il s'intéresse à la logique de la domination. Par exemple, dans le cas de la communication verbale, l'auteur insiste sur le fait que la reconnaissance existe en tant que *méconnaissance*. Pour le dominé, il n'est nullement nécessaire de comprendre le discours pour lui reconnaître une autorité : le message est remplacé par les conditions matérielles de sa production, appelées *liturgiques*, qui contribuent à produire « la disposition à la reconnaissance comme méconnaissance et croyance, c'est-à-dire la délégation d'autorité qui confère son autorité au discours autorisé » [1982, p. 113]. Cette reconnaissance est une forme d'*ignorance* de la violence symbolique à laquelle l'agent social est soumis. Comme pour Weber, la croyance est à la base de ce système de domination, dont la manifestation la plus éclatante est le fait que l'individu accorde une autorité à son insu, en s'y soumettant [Bourdieu, 1977]. La croyance entretient à son tour la domination, formant le cercle enchanté de la légitimité.

Cette approche a été appliquée à des domaines disparates de la vie sociale. Il nous semble, néanmoins, que le fonctionnement de l'autorité dans la famille contemporaine et, plus particulièrement, dans les familles des jeunes adultes ne peut être toujours inscrit dans ce type de sociologie de la domination. Cette dernière ne laisse pas de place à un élément pourtant digne de l'attention des sociologues, à savoir le processus par lequel celui qui exerce l'autorité et celui sur lequel elle s'exerce parviennent à comprendre que, pour se débarrasser de sa puissance, il faut un travail de réflexion sur soi et sur la relation. Avec Sennett, il est possible de mieux comprendre l'autorité en insistant, plus que ne l'a fait la tradition wébérienne, sur la façon dont les individus s'en dégagent : l'autorité est toute puissante tant qu'elle est perçue comme extérieure à la relation. Ainsi, une nouvelle formulation du pouvoir est nécessaire, devant passer par une crise de l'autorité telle qu'elle a été précédemment vécue. Un détachement est requis, qui permet à l'individu de revenir à la fois sur soi et sur l'influence de l'autre. Une fois que cette influence a été circonscrite, c'est sa légitimité qui fait l'objet d'une critique.

Appliquée à notre matériau, cette perspective pousse moins à se demander si les parents détiennent un pouvoir parce que les jeunes leur obéissent, qu'à s'interroger sur le type d'autorité que les jeunes acceptent et qu'ils reconnaissent à leurs parents afin de continuer de se sentir libres. En effet, si l'on considérait que les individus vivent

tout rapport enchanté à la légitimité par méconnaissance, comment pourrait-on expliquer qu'ils sont capables de critiquer un rapport de force et de le considérer comme une autorité négative s'il ne répond pas à leur conception de l'autorité ? De même, il serait aussi difficile de comprendre le souci d'autrui manifesté par les parents à l'égard de leurs enfants, autrement qu'en le jugeant paternaliste. Non seulement les deux visions de l'autorité sont inconciliables, mais la seconde paraît plus à même d'appréhender les changements historiques en cours dans le lien de filiation, de plus en plus assimilable à un espace où s'élaborent de nouvelles recompositions entre l'individu et l'institution.

L'autorité négative

Lorsque les parents abusent de leur statut, ils deviennent répressifs aux yeux des jeunes adultes. Les départs du domicile parental, les permanences et les éventuels retours permettent de comprendre la place de l'individu dans le collectif, avec le cortège de droits *revendiqués*, et signalent en même temps le type d'autorité acceptée ou refusée par les jeunes adultes. Certes, ces pérégrinations ne sont pas toujours librement choisies, elles renvoient souvent à un jeu complexe d'opportunités/contraintes, variables en fonction des potentiels financiers familiaux¹. On peut néanmoins lire le fait de partir ou de rester à la lumière des plaintes ou des appréciations, énoncées par les étudiants, relatives aux attitudes de leurs parents. Ceux qui partent parce qu'ils étouffent chez leurs parents sont aussi ceux qui voudraient que certains aspects de la socialisation cessent et soient remplacés par d'autres. Ceux qui restent au domicile parental, et apprécient cette permanence, sont aussi ceux qui estiment que leurs conditions de vie sont acceptables. Le parcours biographique des interviewés permet de comprendre que l'objectif des jeunes adultes est de revendiquer certains droits incompréhensibles : la liberté des actes, la liberté de mouvement, la possibilité de se sentir à l'aise dans un logement.

Le départ comme nécessité : partir pour ne pas étouffer

Parmi les étudiants ayant décohabité, on se penchera exclusivement sur ceux qui estiment que l'une des raisons principales de leur

1. Même lorsqu'elles concernent des jeunes non étudiants, les formes de décohabitation apparaissent complexes. Cf. Blöss, Frickey et Godard [1990], Galland [1995], Maunay [1997], Villeneuve-Gokalp [1997].

départ a été une mésentente avec les parents, un climat conflictuel, latent ou manifeste. Ces étudiants se réfèrent explicitement à l'idée que le domicile parental était devenu avec le temps invivable ; ne trouvant plus leur place dans l'espace domestique, ils estiment que c'est l'envie de recouvrer ailleurs des droits bafoués qui les a poussés à mettre en œuvre tous les moyens pour partir. Si tous les étudiants ne partent pas par nécessité, il est néanmoins intéressant d'écouter ceux qui expliquent qu'ils sont partis parce que c'était la seule solution pour ne pas vivre une identité blessée.

Claire vit dans un logement indépendant en résidence universitaire. À l'époque des entretiens, réalisés au mois de juin, elle terminait sa première année de décohabitation et se préparait à regagner le domicile parental pour les grandes vacances. Son témoignage est précieux dans la mesure où elle se tourne à la fois vers les raisons de son départ, relate les plaisirs de sa décohabitation et imagine les problèmes qu'une recohabitation va faire sourdre. « Pour moi ça n'a pas été dur de partir de chez mes parents... le jour où je suis partie je n'ai pas versé de larme... c'est vrai qu'il y a d'autres étudiants qui disent que c'est dur, mais moi non... Je dis pas que c'était un soulagement, ce serait méchant, mais quelque chose comme ça... chez mes parents j'avais l'impression d'étouffer et je ne demandais qu'une chose, c'était de partir, alors dès qu'on m'a donné le feu vert j'ai foncé, j'allais pas reculer quand la liberté était à portée de main. » Le propos de Claire est ferme, repère sans indulgence les raisons qui l'ont poussée à quitter le logement parental. La permanence a été interrompue par la prise de conscience que la mère en particulier n'a pas modifié son regard sur sa fille au fil des ans. Ainsi, même après sa majorité, Claire était soumise à des contraintes qui, d'après elle, n'avaient plus lieu d'exister. D'où ce sentiment d'appartenir à sa mère, de n'être pour elle que son prolongement, bref de ne pas avoir de vie propre. Comme d'autres étudiants qui revendiquent un départ nécessaire, Claire s'attarde sur son parcours, sur les étapes de son départ. Consciente que l'entrée à l'université a fourni un prétexte, elle repère la véritable raison de son départ dans le mode de vie qui lui était imposé : elle vivait en recluse. « J'avais l'impression d'être renfermée à la maison... J'avais pratiquement pas le droit de sortir... J'ai l'impression qu'elle [sa mère] m'a gâché une partie de mon enfance et adolescence. »

Après le départ

Lorsque les parents n'ont pas su créer les conditions d'une atmosphère familiale soucieuse du respect des droits des enfants, ces der-

niers sont partis, s'ils en avaient les moyens. En distinguant au sein de leur biographie un avant et un après, les étudiants interviewés repèrent deux changements majeurs. D'une part, ils ont appris à être eux-mêmes, d'autre part, ils sont parvenus à amenuiser l'autorité négative des parents en modifiant leurs relations.

Être soi-même est la plus grande des conquêtes. Claire est catégorique lorsqu'elle relate cette nouvelle perception de soi : « *Maintenant, j'ai pas honte de moi-même.* » La honte dont témoigne Claire est l'indice d'une identité prostrée qui appartient désormais au passé. Dans son cas, le départ n'est pas réductible à une séparation, car il lui a permis de découvrir des qualités qui ne pouvaient éclore tant que l'autorité des parents les réprimait. En insistant sur son inaptitude à prendre en charge le domaine ménager, la mère de Claire lui avait transmis une angoisse qui a duré tant que cette jeune fille est restée sous sa tutelle. En se soustrayant à son regard, cette étudiante a corrigé l'erreur d'appréciation de ses qualités en parvenant à une plus grande sérénité. C'est ce nouvel état d'âme qui a concouru à lui insuffler de la confiance et un goût de la découverte qui s'exprime dans l'exaltation d'un état d'apesanteur, d'absence de sensations de contraintes sur les plans ménager, universitaire et sentimental. Maintenant Claire a pris goût à la vie et elle le manifeste en insistant sur l'absence de toute figure de tutelle : « La liberté, c'est sûr que c'est ce que j'ai gagné le plus en partant de chez moi. » Se retrouver en dehors du champ visuel parental est l'objectif premier associé à ce type de sortie du foyer, même si elle n'est pas définitive, même si elle est intermittente¹.

L'autorité positive

Les parents peuvent continuer d'être des guides et transmettre des valeurs, pourvu que ceci se réalise en douceur, sans coercition, sans intransigeance et que l'enfant comprenne que c'est sa personne qui est concernée et non un être abstrait. Fabrice justifie l'autorité parce qu'elle lui donne le sentiment d'être, autant que faire se peut, co-auteur du lien. Pour ce jeune homme il y a une différence de statut entre les deux générations et il est illusoire de le nier : « Je ne pense pas que c'est du copinage, je pense qu'avant tout c'est du respect. » Or, il serait tout aussi réducteur pour Fabrice d'en rester à ce constat, puisque c'est le traitement de cette différence qui l'intéresse, traite-

1. Nous empruntons l'idée d'intermittence à Caradec qui l'utilise dans le cadre conjugal : elle s'oppose à la cohabitation alternée désignant des conjoints vivant tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre [1996b].

ment qu'il s'empresse de relater en précisant que ses parents ne sont pas les dépositaires d'un savoir abstrait, que le bien-fondé de leurs conseils est vérifiable aisément. Par le bon exercice de leurs fonctions, par leurs qualités, les parents gagnent un ascendant ; en assurant une bonne entente, en reconnaissant à chacun des enfants sa place spécifique, ils font preuve d'une capacité de direction du monde domestique qui donne une assurance à leurs jugements : « À l'intérieur de ma famille, on s'entend bien et c'est grâce à mes parents. Il règne une ambiance où chacun respecte l'autre, c'est-à-dire que chacun apprécie l'autre, il l'apprécie pour ce qu'il est », insiste Fabrice. Et à ce jeune homme de conclure : « Ça vaut le coup de les écouter. »

Le soutien offert pour soigner des blessures peut permettre de tirer des leçons pour l'avenir si les parents ne se substituent pas aux enfants. Les parents sont appréciés parce qu'ils interviennent après, pour soulager en compatissant. Surveiller pour aider *a posteriori* remplace l'exécration pratique qui consiste à surveiller pour prévenir *a priori* : « Les parents sont quand même toujours derrière nous, je ne dirais pas d'une façon autoritaire ni rien, mais ils ont toujours surveillé, pour voir si on avait des problèmes, ils étaient là pour nous aider, pour répondre à nos appels au secours », dit Jean-Baptiste. Les parents doivent savoir intervenir à temps, car les jeunes adultes souhaitent que le soutien soit adapté à leurs exigences. Ainsi, un certain contrôle peut être accepté. Élodie voulait travailler pendant l'été. Ses parents soutenaient cette idée, mais se sont fermement opposés à un travail qui ne la valorisait pas à leurs yeux. Finalement, elle a refusé ce poste de serveuse dans un bistro de banlieue. On aurait tort de penser qu'il s'agit d'un acte de soumission de cette jeune fille, car elle reconnaît avoir repoussé le conseil des parents par « goût de révolte ». Si elle a finalement adhéré à leur point de vue, c'est parce qu'il ne correspondait pas à un refus de principe et qu'il était argumenté : « Ils avaient pas tort, parce qu'être vendeuse dans ce bistrot, ça m'aurait pas plu, réflexion faite. »

La permanence : trouver sa place à la maison

Pour découvrir les raisons profondes de la permanence, il faut recourir à la notion d'autorité positive en l'illustrant par les exemples de jeunes adultes qui souhaitent continuer de vivre dans le logement familial en reliant explicitement ce choix au type d'autorité exercée par leurs parents.

Sophie sait qu'elle sera amenée à partir un jour, mais, tout en étant boursière et disposant de ressources propres qui lui permet-

traient de s'installer dans un logement individuel, elle n'est pas pressée. Si elle ne part pas, c'est qu'elle estime vivre chez sa mère tellement à sa façon que le départ peut être repoussé après l'insertion professionnelle : « Je n'ai pas de problèmes relationnels avec mes parents. Je suis très libre chez moi, donc pas de problème, donc j'y reste », affirme-t-elle on ne peut plus clairement, en repérant dans l'absence de hiérarchie et de contrôle les conditions de sa liberté. Pour mieux expliquer la spécificité du rapport à sa mère, elle se compare volontiers à des amies qui, en revanche, vivent un genre de situations évoqué par Claire. Leurs parents seraient coupables de « se mêler de leurs vies privées... de les étouffer ». Cette forme de contrôle est absente chez sa mère, et Sophie utilise d'ailleurs une expression significative pour qualifier les parents de ses amies : « J'ai très peu de remarques de la part de ma mère, tandis que mes amies ce ne sont pas du tout les mêmes relations, c'est des parents au vrai sens du terme, une relation d'autorité et ma mère n'a pas de relation d'autorité avec moi. » L'absence d'autorité négative se traduit par une liberté de mouvement et la possibilité de disposer de territoires propres. La chambre de Sophie est son règne, elle la range quand elle le souhaite. Elle vit indépendamment de sa mère, sans partager les repas. En outre, Sophie ne justifie pas ses sorties – elle ne fait qu'indiquer l'heure de rentrée pour effacer les inquiétudes de sa mère –, et ne s'occupe d'aucune tâche ménagère. Sa mère n'avoue-t-elle pas vivre « une vie bohémienne » ? Il n'y a pas d'heures pour se lever ou pour se coucher, le linge n'est jamais repassé... Sophie n'a pas besoin de partir pour expérimenter l'apesanteur ménagère.

Trouver sa place à l'intérieur de la communauté familiale, en ayant le sentiment que ses droits sont respectés et que sa liberté n'est pas arrêtée par autre chose que par le respect des autres, est un élément essentiel. Anne le décrit longuement, elle qui se plaît à vivre dans une grande maison, entourée de ses six frères et sœurs : « On essaie de vivre tous indépendants dans une famille où on est nombreux, mes parents font le maximum pour que chacun se sente bien, ils essaient que tout se passe bien, qu'on arrive à trouver notre chez-soi, pour que chacun vive sa propre vie en étant à la maison, pour que chacun n'ait pas l'impression qu'on est collés et qu'on peut pas partir. » Anne apprécie la possibilité de partager des moments forts avec sa famille, tout en se réservant la possibilité d'avoir une vie propre. La famille constitue pour elle un ancrage qui ne se transforme toutefois pas en boulet : « J'aime bien rentrer et j'aime bien partir », résume-t-elle, en confirmant que la mobilité et l'enracinement sont les fondements de sa permanence.

2. Être digne de la confiance : prouver

D'après les résultats de la consultation nationale lancée en 1994 sous le gouvernement d'Édouard Balladur, 58 % des interviewés étaient tout à fait d'accord, 31 % plutôt d'accord, 8 % plutôt pas d'accord, 3 % pas du tout d'accord avec l'item « Mes parents me font confiance »¹. Malgré les carences méthodologiques inhérentes à cette opération qui poursuivait un objectif politique, un tel plébiscite mérite d'être pris au sérieux, car la confiance est un élément clef structurant le lien de filiation contemporain. On comprend alors l'une des origines des malheurs d'Aliénor, de Pascal et de François qui n'ont pas su ou pu mériter la confiance de leurs parents. Pour Sabine et Karoline l'attestation de mérite octroyée par les parents est une forme spécifique de réactivation de la confiance qui ne doit pas laisser dans l'ombre les tentatives faites par ces étudiantes pour l'obtenir. En effet, les enfants essaient de s'attirer la bienveillance des parents en mettant en œuvre des comportements qui dissipent leurs doutes et leurs craintes. Pour cette raison, seront exclus de notre analyse : a) les étudiants qui se percevaient en dehors de toute redevabilité à l'égard des parents en ce qui concerne la prise en charge de leurs études, à savoir Jean-Pierre et Jean-Luc ; b) ceux qui désapprouvaient eux-mêmes leurs conduites, à savoir Aliénor, Pascal et François.

Pour que la confiance soit atteinte, il faut que les enfants assument un comportement adéquat, censé l'activer, la réactiver. Nombreux sont les entretiens auprès des étudiants qui font état de cette conscience de pouvoir, vouloir, devoir tenir un comportement capable de (re)gagner et confirmer la confiance parentale. Apprendre à tenir des comportements *ponctuellement* sobres, avertis, parcimonieux et prudents n'est pas seulement le fruit d'une concession, mais naît de la volonté de dépasser cette phase de confrontation entre générations qu'est l'adolescence en montrant que celle-ci s'achève. Cette attitude ne permet pas seulement d'apaiser la gêne occasionnée par la prise en charge, mais aussi de laisser entendre à soi-même, aux parents et à l'intervieweur que la relation s'établit désormais entre deux adultes. Alexandre l'explique on ne peut plus clairement, lui qui met un point d'honneur à offrir à ses parents une image évolutive. « Je sens que dans leur façon de faire, dans leur façon de parler, qu'ils me deman-

1. La consultation nationale des jeunes, 1994, p. 71.

dent quand même plus. En fait, ils essaient de me considérer comme un adulte, ils essaient d'agir avec moi comme ils agissent avec les adultes, et moi j'essaie de comprendre et d'agir différemment avec eux, d'essayer d'évoluer. Je sais que je discute pas mal avec mes parents, et ils essaient de plus en plus de me considérer comme une personne responsable. Bon, j'essaie d'agir en conséquence, en me montrant digne de leur confiance. » Cette prise de conscience appelle des comportements qui confirment le nouveau crédit dont l'enfant jouit. En voulant leur montrer qu'il est à la hauteur de leur confiance, Alexandre souhaite confirmer le pari de ses parents et exaucer leurs vœux.

2.1. L'autocontrôle comme source de confiance

L'un des moyens empruntés par les étudiants pour notifier à leurs parents leur adhésion à la responsabilité est l'*autocontrôle*, cette aptitude à prévenir les remarques en limitant ses besoins. Il est important de remarquer que cette insistance à manifester la maîtrise de soi prend sens en référence au terme principal utilisé par les étudiants pour le caractériser : être *raisonnable*. Cet adjectif renvoie à l'idée qu'il existe un seuil de contenance, agréé par les deux générations parce que conforme à une raison partagée. L'idée que le niveau de dépense doit pouvoir rentrer dans la sphère quotidienne pour être considéré acceptable est explicitement admise par les étudiants. Limiter ses requêtes monétaires est aussi bien le fruit d'une anticipation du jugement des parents, qui désapprouveraient un comportement trop prodigue, qu'une tentative d'atteindre une sorte de complicité avec ceux-ci. « Alors ma mère me demande toujours "pourquoi ?" », mais elle a même pas besoin de demander, je lui dis "j'ai besoin de ci pour acheter ça", alors si c'est pas beaucoup, elle me dit "c'est tout, tu vas pas t'acheter la lune" [rires], bon, elle m'en donne un peu plus que je lui demande... c'est toujours comme ça, je reste raisonnable, j'essaie de limiter mes demandes », dit Anne. À ces conditions, le jeune adulte avoue peu de difficultés à s'adresser à ses parents. Cette propension à adhérer aux canons parentaux de l'autocontrôle des requêtes est d'autant plus recherchée et appliquée qu'elle est directement associée à l'objectif d'entretenir la confiance.

Quand Sabine raconte comment elle gère l'argent mensuel, plusieurs logiques sont à l'œuvre dans son discours. « Elle [sa mère] ne me dit pas de faire quelque chose avec, c'est moi qui l'utilise avec le plus de soin possible, sans le gaspiller. Mais en fait j'ai un prélèvement de 600 F par mois pour le gaz et pour l'électricité, et puis les trans-

ports quand je vais à *** [ville où elle suit ses cours], le train coûte cher, voilà. De temps en temps, pour me justifier un peu je dis que j'ai dépensé pas mal d'argent pour tel ou tel truc, sinon j'ai pas trop de comptes à leur rendre. Je veux dire, ils savent très bien que je fais attention, que si je fais des dépenses, c'est pour mes besoins. Mais si je leur demande de l'argent alors qu'ils m'en ont donné il n'y a pas longtemps, bon là ils me demandent : "Qu'est-ce qui s'est passé ?" Mais c'est rare que ça arrive, ils me font confiance. » La complexité des énoncés utilisés par les acteurs pour relater et commenter la confiance est singulièrement bien représentée dans cet extrait, véritable concentré de logiques à l'œuvre. Recevoir de l'argent résulte d'un jeu enchevêtré d'anticipations. D'une part, les parents proposent aux étudiants pour leur éviter de devoir demander. Le goût affiché pour la proposition mitige les rigueurs qui découleraient d'une demande par trop insistante et concourt à donner aux jeunes adultes le sentiment que leurs parents sont prévenants. Afin de préserver la marge de manœuvre des étudiants, les parents peuvent parfois accorder une somme sans préjuger de son usage. D'autre part, les enfants essaient d'utiliser raisonnablement, sans dilapider, l'argent obtenu dont les parents connaissent, pour partie, la destination. Le jeu subtil oscillant entre la connaissance préalable de la destination des dépenses et le discernement ostentatoire de la part des étudiants réactive la confiance. Personne ne songe à la mettre en question par crainte qu'une fois ce mécanisme de régulation dissous ne subsiste que la méfiance.

Pouvoir compter sur l'enfant

Les parents sont un repère pour les enfants en bas âge, cet élément est à la base du sentiment de « sécurité ontologique » [Erikson, 1994]. Ces derniers, en grandissant, voudraient eux aussi pouvoir être pour leurs parents un soutien en cas de difficultés. On retrouve cet aspect lorsque les étudiants font référence au secours qu'ils peuvent apporter à leurs parents, tant dans des situations extrêmes que dans la vie quotidienne. Anne insiste particulièrement sur ce dernier point, en expliquant de quelle façon sa mère, ayant sept enfants à charge, peut compter sur sa fille en cas d'épuisement. Anne y voit un signe de changement dans sa façon de se rapporter à sa mère. Si, d'une part, elle abhorre que sa mère lui demande de s'occuper du ménage, d'autre part, elle propose « spontanément » de le faire. Elle essaie de mobiliser ses sœurs aînées afin que toutes s'occupent des tâches ménagères en délivrant leur mère du fardeau de la cuisine, du repassage,

du dépoussiérage. Suivant son penchant, Anne préfère la cuisine à la vaisselle. Cette jeune fille insiste sur la dynamique de la participation aux tâches ménagères pour mieux montrer que celle-ci obéit moins à la soumission à un ordre ou à une norme qu'aux sentiments que mère et fille éprouvent l'une pour l'autre. Comme sa mère refuse de réitérer les appels à l'aide, Anne se montre très attentionnée. Elle apprend à secourir sa mère, il en va de sa capacité à compatir : « C'est la manière de faire comprendre à ma mère qu'on l'aide, qu'on n'est pas ingrat, qu'on l'aime... elle est tellement crevée des fois, si en plus elle devait faire tout ce qu'il y a à faire à la maison, elle tomberait malade quoi, c'est sa santé qui prendrait un coup. » Pour que le lien devienne empathique, il faut que les normes soient perçues comme ayant le soubassement émotionnel d'attention à l'autre, qu'elles soient produites en faisant référence au soi humanitaire de chacun des acteurs. Anne veut que sa mère ait confiance en elle, au sens où celle-ci doit savoir qu'elle peut compter sur quelqu'un.

Sécuriser les parents devient important en cas d'imprévus pouvant bouleverser la vie quotidienne. Une plus grande disponibilité peut prendre la forme de prêts monétaires, comme dans le cas de Sophie ou de Zoé. Ces deux boursières prêtent de l'argent à leurs mères en difficultés, en soulignant que c'est une façon pour elles de montrer combien elles ne sont pas insensibles aux sacrifices maternels. Certes, Sophie et Zoé sont toutes les deux conscientes que leurs aides ponctuelles ne desserreront pas les contraintes économiques familiales, mais elles sont également convaincues que ces « dépannages » peuvent exprimer à la fois leur solidarité, en rappelant avec force leur appartenance à la même communauté, et leur compréhension profonde des difficultés de l'autre.

Lorsque la confiance est trompée

Lorsque le doute s'installe, le regard parental devient suspicieux et la méfiance règne, car l'évaluation des conduites cesse d'être de nature éducative. Les exemples de confiance trompée montrent qu'il est important de distinguer l'opacité discursive de la *dissimulation*. La rétention d'information, qui a pour fin d'aider l'étudiant à marquer son individualité, n'équivaut pas à la dissimulation. Dans certains cas, les étudiants se dérobent, lorsqu'il s'agit de domaines qui atteindraient de façon irrémédiable l'image qu'ils offrent aux parents. La consommation d'alcool et de drogue, le vol ne font pas l'objet de communication avec les parents, car ils mineraient leur estime sans possibilité de réparation. La recherche de l'altérité s'arrête là où elle devient *incom-*

patible avec les conceptions éthiques de la génération des parents. Ainsi, et pour paradoxal que cela puisse paraître, la dissimulation de comportements inavouables est faite pour ne pas tromper la confiance. Au risque de paraître malhonnêtes aux yeux de l'enquêteur, et à leurs propres yeux, certains étudiants avouent préférer entretenir une confiance de façade.

C'est le cas d'Alix qui consomme souvent de l'alcool. Elle tient à préciser que dans sa famille, il y a eu des antécédents d'alcoolisme – un oncle atteint d'une cirrhose – et raconte comment ses parents ont toujours rejeté la consommation de boissons alcoolisées. Connaissant parfaitement leur point de vue, Alix choisit la dissimulation. Ce qui l'empêche d'avouer sa consommation, même lorsqu'elle est ritualisée puisqu'elle survient au cours de soirées en groupe, est la crainte de trahir la confiance des parents. On comprend toute l'ambiguïté du vécu familial lorsqu'il n'est pas sujet à une adhésion de la part des enfants. Alix a toujours vécu dans une famille qui a banni l'alcool, mais elle n'a jamais véritablement forgé son opinion personnelle à ce propos, ce qui fait qu'elle oscille entre le sentiment d'enfreindre la confiance des parents – car elle est censée partager ce refus de l'alcool – et la légitimation de ce comportement – car elle estime pouvoir se maîtriser suffisamment et ne pas sombrer dans une consommation excessive.

Les parents peuvent avoir des réactions très négatives lorsqu'ils se rendent compte que leur confiance est trompée. Ils s'indignent à l'idée que l'image de l'enfant s'éloigne considérablement de celle qu'ils ont toujours eue. On comprend alors que la dissimulation est une anticipation d'un jugement sans appel, lorsque les parents découvrent des comportements soigneusement cachés. Roger a appris à fumer des drogues douces à la maison, pendant des pauses de travail. Sûr de la maîtrise de sa consommation et comptant sur l'ignorance de ses parents, il a commis un faux pas : il a laissé sur son bureau, en guise de marque-page, une cigarette qui l'a compromis. « Il [son père] m'a rien dit pendant une semaine et... je l'avais déçu quoi. C'est fou comment il a réagi... Il m'a fait une patate grave, puis il m'a dit : "La prochaine fois, je te vire de la maison". » Roger raconte son désarroi. S'il continue de laisser croire à son père à l'unicité de l'accident, c'est parce que l'indignation de ce dernier, qui n'est pas dupe de son fils, le culpabilise.

2.2. Reconnaître la confiance

Les parents courent un risque en faisant confiance. Mais ceci est peut-être moins coûteux que le contrôle systématique. La confiance

sert, dans cette perspective, à assouplir le système, à le libérer des scories bureaucratiques qui alourdissent son fonctionnement. Les parents réaffirment autrement un élément déjà apprécié en analysant l'autorité, à savoir le fait qu'ils doivent être attentifs aux possibilités d'application de leur discours nomothétique. Ils se veulent par ailleurs attentifs aux résultats de leur pédagogie : reconnaître que le risque valait la peine d'être couru signifie indissociablement se réjouir de ses qualités d'éducateur et apprécier la maturité atteinte par l'enfant. Après avoir indiqué à leurs enfants la voie à suivre, les parents jugent leur escalade vers la responsabilité. Ils ratifient le comportement des jeunes adultes en l'approuvant, et se convainquent d'avoir gagné leur pari. Cette première caractérisation de la reconnaissance de la confiance ne concerne toutefois que les parents d'enfants pouvant être plus facilement qualifiés de « raisonnables ». Lorsque les enfants s'écartent des *desiderata* parentaux, l'affirmation de confiance assume d'autres significations. Il s'agit de cette forme de croyance en la nature foncièrement positive de l'enfant qui empêche que le lien s'étiole.

Attester sa confiance

Si les parents exercent un contrôle sur leurs enfants, c'est pour les responsabiliser en se tenant au courant du déroulement de ce processus. Cet axiome de l'action éducative doit néanmoins prévoir un corollaire de la plus grande importance afin de pouvoir se concrétiser : faire comprendre au jeune adulte que ce contrôle ne naît pas d'une méfiance à son égard. Lorsque le comportement du jeune répond aux critères qui définissent leurs objectifs, les parents ne peuvent qu'être élogieux. C'est l'un des sens du terme raisonnable, utilisé pour attester leur confiance en l'étudiant tenant un comportement irréprochable. Est raisonnable l'enfant qui a validé les visées pédagogiques des parents, ce qui pousse ces derniers à continuer dans la voie du financement de ses études. Cette caractérisation a des retombées positives sur le lien : d'une part, les parents peuvent se montrer prodigues et continuer à prendre en charge les études des enfants à condition que ceux-ci se montrent avisés dans leurs dépenses ; d'autre part, les étudiants aussi peuvent recourir à l'attestation de mérite, comme on l'a vu, afin de maîtriser la gêne de la prise en charge. Il est alors significatif que le terme raisonnable ne soit jamais utilisé par les pères de Pascal et de Jean-Pierre ou par les mères d'Aliénor et de Jean-Luc. En revanche, les autres parents peuvent recourir plus facilement à cet adjectif pour caractériser le comporte-

ment financier de leurs enfants. Non seulement ils s'affichent en éducateurs d'un enfant à responsabiliser, mais aussi en parents satisfaits des résultats de leur action et en acteurs sociaux soucieux de garantir le respect de la personne du jeune adulte. L'assouplissement du contrôle, lorsqu'il est argumenté comme une conséquence de l'attestation de confiance, leur permet de rejeter loin d'eux un soupçon : reconnaître au jeune adulte une sphère propre, hors d'atteinte de la socialisation parentale, signifie pour les parents manifester la volonté ferme de rejeter ce délire de puissance et de domination que George Orwell a si bien évoqué dans *1984*¹ en esquissant la définition d'une société de la transparence.

Portraits des enfants en jeunes raisonnables

Ayant fréquemment utilisé le terme raisonnable de façon elliptique, la mère de Laurent finit par s'attacher à mieux cerner sa signification. En début d'entretien, est raisonnable pour elle celui dont les dépenses se situent dans une fourchette de prix partagée par les parents. L'origine de l'argent dépensé doit être croisée avec son volume. En effet, même si Laurent a utilisé des fonds propres pour financer l'achat d'un micro-ordinateur, sa mère émet des réserves, car la dépense lui paraît excessive. Si le conflit d'appréciation est résolu au profit de l'enfant, c'est que le registre du discours maternel évolue. Usant d'un ton persuasif, la mère fait remarquer à son interlocuteur que les dépenses de Laurent, aussi importantes soient-elles, sont circonscrites à deux domaines, l'informatique et la vidéo. Ses consommations sont très réduites dans les domaines de la vie courante, dont l'alimentation et l'habillement. La mère de Laurent finit par justifier les dépenses de son fils en accueillant favorablement son argument selon lequel il y aurait des passions plus raisonnables que d'autres. Anticipant une objection, la mère se montre conciliante : « Je pense qu'il ne fait pas des, comment dire ? il ne dépense pas son argent pour des choses qui ne l'intéressent pas, voilà. Il a des choix très précis. Donc, je peux pas critiquer, dans la mesure où c'est ce qui l'intéresse. » Dans un *crescendo*, cette mère terminera son portrait par une conclusion significative, car elle associera étroitement l'éloge de son fils à une attitude d'indulgence qu'elle a envers elle-même : « Mais enfin, à mes yeux, je comprends son attitude. C'est peut être parce que je suis pareille... je préfère faire un voyage, avoir moins

1. G. Orwell, *1984*, Paris, Gallimard, 1950.

d'argent dans la vie de tous les jours et faire un voyage, un truc comme ça. Enfin un truc qui me fait plaisir ; donc je le comprends. Enfin, je vous dis, il est raisonnable parce qu'il a un petit peu la même conception que moi de la façon de vivre. » Par son insistance à suggérer que les passions sont considérées positivement si elles sont partagées, cette mère montre que l'attestation de mérite engage un effort d'adaptation des parents autant que de leurs enfants. La reconnaissance du caractère raisonnable du comportement de Laurent est la base sur laquelle s'appuie la confiance. N'a-t-elle pas été récompensée par le fait que le prêt accordé à son fils pour l'achat de l'ordinateur a été promptement remboursé ?

La mère de Sophie estime que le contrôle devra s'effacer un jour : ceci est inévitable et ne restera pas un vœu pieux parce que sa fille n'est reprochable que pour ses achats de vêtements, lingerie et produits de beauté. Puisqu'elle apprend néanmoins à utiliser ses ressources propres pour les financer, l'un des arguments majeurs du contrôle vient à manquer. Pour mieux étayer son argumentation, la mère brosse à un certain moment de l'entretien un portrait flatteur de sa fille en se référant avec minutie à la façon dont celle-ci s'approvisionne dans le porte-monnaie maternel. Elle est si parcimonieuse que sa mère lui propose de l'argent supplémentaire. Le dispositif financier qui est appliqué dans cette configuration familiale, se basant sur une interaction de face à face et sur un contrôle direct des ressources allouées, requiert un effort qui se révèle exténuant, conclut finalement cette mère. Sophie est donc poussée à se servir elle-même lorsqu'elle part le matin, ceci afin de ne pas réveiller sa mère. En gagnant son pari, en déléguant l'approvisionnement en ressources à sa fille, la mère facilite grandement la gestion de son budget. « Elle prend ce qu'elle a besoin, c'est tout, et ça, ça m'aide énormément parce que sinon, il faudrait qu'à chaque fois j'y pense, ça me tracasserait. »

Dresser un portrait complaisant de son enfant est d'autant plus convaincant que cette opération suit la description des moyens préventifs mis en place pour éviter les débordements des appétits. Les parents sont d'autant plus crédibles que la maîtrise des besoins de l'enfant est attribuable à un apprentissage et non à un caractère intrinsèque à la nature de l'enfant. On peut penser avec Goffman [1973] que les partenaires du lien de filiation forment une « équipe », dont chaque membre est conscient que la bonne présentation de soi passe par la bonne présentation du groupe. Discréditer son enfant, ce serait se discréditer soi-même.

La confiance comme croyance : croire, malgré tout

La confiance peut-être un pari sur le comportement futur de l'individu sans que son issue ne puisse jamais être déterminée à l'avance. Et pourtant, ce pari peut induire des effets durables chez le destinataire de la confiance. Il y a quelque chose de spontanément étonnant, lorsqu'on écoute certains parents qui paraissent si enclins à vouloir sauver une image intègre de leurs enfants. Par son souci du détail, au cours du temps long de l'enquête monographique, l'enquêteur devient trop familier des comportements financiers des étudiants pour qu'on n'essaye pas de le persuader que sa minutie peut se révéler fallacieuse dans la mesure où elle s'attache à faire la lumière sur *une* dimension de la réalité familiale, la prise en charge. Qui plus est, ce choix ne manque pas de rebondir sur le découpage temporel envisagé : pendant l'entretien, les parents étaient sollicités à parler de la prise en charge au cours des semaines précédentes, éventuellement au cours de quelques mois. Rares sont les parents qui pouvaient remonter plus loin dans le temps. L'enquête méticuleuse sur l'argent pouvait laisser croître le soupçon sur l'enfant, ce qui amenait manifestement les parents à vouloir corriger cette appréciation potentielle. À cet égard, le cas de la mère de François est éclairant, dans la mesure où elle livre à l'enquêteur tous les éléments pour étayer ses critiques du comportement infantin. Son fils n'est pas en reste, qui esquisse lui-même une présentation de soi souvent proche du portrait dressé par la mère. Pourtant, en fin d'entretien, la mère affirme, en voulant faire un bilan : « C'est un petit jeune auquel on peut faire confiance... qui est assez droit dans sa tête, comme on disait dans le temps, un petit jeune bien... quelqu'un auquel on peut faire confiance, pas quelqu'un de volage, pas quelqu'un de creux, c'est quelqu'un de réel, sérieux. » En s'exprimant ainsi, elle met de côté les remontrances qu'elle n'a cessé d'égrener au cours de l'entretien, et change de registre discursif en faisant recours à une représentation empathique.

Il est possible d'appeler croyance cette forme de confiance qui transfigure les preuves négatives données par le comportement infantin. C'est vouloir se persuader en convainquant l'interlocuteur qu'il y a de bonnes raisons de croire que l'enfant échappe à la catégorisation dans laquelle l'enquête semble l'enfermer. Il s'agit à proprement parler d'une « certitude [qui] doit alors se justifier comme croyance énoncée devant l'autre et pour l'autre. Elle se constitue à un autre niveau de certitude que celui de la simple assurance que le monde est là devant nous » [Desanti, 1997, p. 172]. La mère de François

dépasse le doute afin de parvenir à une forme de conviction qui soit plausible, partageable par les deux connaissances qui se confrontent le jour de l'entretien : la connaissance maternelle et la connaissance de l'enquêteur. Pour devancer la connaissance de ce dernier, cette mère ne doit-elle pas jouer avec leurs ignorances de ce que l'enfant a été autrefois, de ce qu'il sera un jour ?

Manipuler les temps

Tvetzan Todorov [1995] rappelle que la mémoire est par sa nature oublieuse, sélective. Elle est une tentative de contrer l'effacement du temps qui passe en conservant un élément de la réalité. La question qui se pose est, selon cet auteur, l'utilisation qui est faite de la mémoire, poussant ainsi le chercheur à repérer les critères de sélection des informations à garder. Si Todorov se soucie des utilisations politiques de la mémoire, y compris dans le cas de la Shoah, d'autres chercheurs ont pu constater combien la mémoire familiale est sujette à reconstruction¹. Se penchant sur la perte de la foi d'un conjoint à l'égard de l'autre, lorsque le lien conjugal se désagrège et se rapproche de la rupture, Caradec [1996a] analyse comment la méfiance des femmes les conduit à reconstruire leur passé, à estimer que les époux les ont toujours trahies, et à étendre le doute à tous les domaines de leur vie passée. C'est sans doute cette attitude de reconstruction destructive que les parents veulent éviter, car si tel était le cas, les dernières fibres du lien se déchireraient. Or aucun des entretiens analysés ne présente une telle éventualité. Même lorsque le pari paraît perdu, les parents s'obstinent à écarter la figure de la méfiance et à réactiver celle de la confiance. À cette fin, ils cherchent à donner des preuves en se référant à un passé ou à un futur éloignés. Ils parviennent ainsi à désancrer la confiance de l'évaluation immédiate. La mère de François, par exemple, montre sa confiance en son fils en se disant que depuis sa naissance, les doutes n'ont été qu'accidentels. La mère de Jean-Luc parle de la méfiance en la réduisant à l'état de parenthèse qui se fermera lorsque son fils sera indépendant. L'âge adulte vient pour tout le monde, pour son fils aussi.

Le pardon et l'oubli

Il existe deux puissants moyens de déclamer sa confiance-croyance : le pardon et l'oubli qui tendent à sauver l'enfant prétendu-

1. Cf. Muxel [1996] ; Déchaux [1997].

ment dévoyé. Les parents s'appuient sur leur capacité à écarter le risque de répétition de la faute par l'entretien conscient d'un sentiment de culpabilité chez l'enfant. L'interview est une sorte d'anamnèse qui permet de revenir sur des conduites oubliées. Que les parents tiennent à préciser que les déviances les plus intolérables apparaissent dans l'entretien parce que c'est ce dernier qui les réveille à leur conscience, voilà qui est important pour eux. Pardonner signifie alors oublier, ou en faire mine, sans pour autant exiger un repentir illimité du fautif. La mémoire en famille doit être sélective, se souvenir des belles choses et non des mauvaises, ce qui constitue un exercice difficile. Ces parents souscriraient sans doute à cette phrase de Todorov : « Il y aurait une infinie cruauté à rappeler sans cesse à quelqu'un les événements les plus douloureux de son passé : le droit à l'oubli existe aussi » [1995, p. 24]. Poussée au paroxysme, la logique du rappel entrerait de manière intolérable en contradiction avec une attitude empathique. Afin de parer ce péril, l'oubli s'accompagne du pardon et s'applique aux conduites estimées les plus graves.

L'écart aux *desiderata* parentaux est inscrit dans la trame des interactions entre parents et enfants, estime la mère de Ludovic. En dressant un bilan global, moyen efficace pour parvenir à la réconciliation lorsque les détails sont négligés, elle décrète qu'il y a autant d'infractions aux règles de la vie familiale que de respect de celles-ci. Le moment de l'entretien ne fait que multiplier artificiellement les déclarations de défaillance ou d'accomplissement. Cette donne doit être considérée dans sa juste dimension par l'enquêteur, afin de ne pas majorer indûment le total des inconduites. Fort de ce préambule, le discours de la mère de Ludovic prend néanmoins une tournure inattendue, car au lieu de rétablir les comptes en présentant une vision angélique de ce jeune homme, elle fait appel à sa propre propension à éponger les erreurs de son fils, après les lui avoir notifiées. Ludovic ne peut alors que se réjouir d'être rappelé *une seule fois* à la règle transgressée et il manifeste son appréciation. Sa mère semble avoir appris ce type de conduite, car, jusqu'à l'adolescence, elle avait une tendance fâcheuse à activer le souvenir du reproche bien après le moment de l'infraction. Ceci était perçu par le jeune homme comme une manière d'entretenir son sentiment de culpabilité.

Faire confiance, en excluant le contrôle, peut sauver le collectif. La mère de Jean-Luc décrit comment la paix du ménage ne se maintient qu'au prix d'une maîtrise exacerbée de sa parole. Jean-Luc est endetté depuis le début de ses études supérieures, ce qui la chagrine fortement, car la dette symbolise un échec de sa pédagogie. Pour se justifier, le jeune homme recourt volontiers à l'argument de la fai-

blesse des ressources allouées : culpabilisée, la mère est alors tentée de disculper son fils. Au cours de l'entretien, elle esquive de son mieux toute question portant sur la trésorerie de Jean-Luc et déplace sa crainte du présent en avouant l'espoir que son fils se ressaisisse et parvienne à une pleine maturité en gérant convenablement des ressources, fruits de son propre travail. Dans l'un de ses rares moments de magnanimité pour ses parents, Jean-Luc avoue que l'un de leurs mérites est de ne pas avoir exploité son excès de prodigalité pour l'intimider. Une année après l'autre, ses parents se sont portés garants pour lui auprès des institutions de crédit. La mère de Jean-Luc écarte une crainte insoutenable, celle de s'être trompée sur le compte de son fils. Si l'avenir est un horizon dans lequel projeter ses certitudes, c'est pour éloigner d'elle et de l'enquêteur le soupçon d'une personnalité irrécupérable, parce que mauvaise par nature. En pariant sur la capacité de son fils à changer, cette mère le réintègre dans la communauté familiale dont il ne cesse de s'exclure. Par cet acte de croyance, elle rappelle à son interlocuteur l'humanité profonde de son fils, occultée par des contingences malheureuses. Le passé éloigné, celui qui précède la chute, n'était-il pas d'une candeur éblouissante ? « C'est une période, pour l'instant il s'est donné une période de... de transition je crois, après il redeviendra comme avant, j'en suis sûre, comme il a été. » La projection dans l'avenir n'est rien d'autre que l'espoir de la récupération par son fils d'un passé qui lui a échappé.

Conclusion de la troisième partie

Afin d'éclairer les manières dont les parents se rapprochent des exigences des jeunes adultes et dont les enfants doivent se rapprocher de celles de leurs éducateurs, il a paru profitable d'introduire une notion qui a le mérite de penser à la fois l'asymétrie des statuts et les efforts pour la dépasser : *l'égalité en dignité* de chacun des partenaires. En effet, l'objectif des parents et des enfants n'est pas de parvenir à une égalité juridico-formelle qui serait le prolongement d'une égalité des statuts, mais à une égalité dans l'estime que chacun doit à l'autre en vertu de son humanité profonde, de son soi humanitaire.

Pour penser cette notion, il faut distinguer l'*individualisme démocratique*, qui se fonde sur une égalité juridique de tous les membres de la société, de l'*individualisme romantique*, qui se fonde en revanche sur la reconnaissance des spécificités des groupes sociaux qui réclament cette même égalité. Pour Charles Taylor [1996], cette tension est au cœur de cette *politique de la reconnaissance* qui doit nécessairement guider les démocraties modernes. Quoique les sources des deux mouvements soient généalogiquement différentes, le premier dérivant de la pensée des Lumières via la Révolution française, le second ayant pour origine le romantisme allemand dans sa version herdérienne, pour Taylor il n'y a pas lieu de les opposer, car la seconde implique la première. Ces deux composantes de la modernité politique se réfractent dans la famille contemporaine, tantôt en s'opposant, tantôt en se conciliant de façon inédite. Ainsi, la revendication de leur altérité forme pour les jeunes adultes le moyen de parvenir à obtenir une nouvelle reconnaissance, à transformer le regard que les parents portent sur eux. C'est à la fois une tentative pour voir de nouveaux droits promus et pour accepter les exigences de ceux qui les reconnaissent en s'attribuant de nouveaux devoirs. Du côté des parents, le mécanisme est fort proche, car le fait d'accorder de nouveaux droits aux jeunes adultes est aussi une façon de leur montrer combien ils repensent et reconsidèrent leur travail d'éducateurs. Pour que les deux générations parviennent à cet effort de reconnaissance des statuts réciproques, il est indispensable

qu'ils se reconnaissent un dénominateur commun, irréductible à toute différence : la dignité de chacun d'entre eux.

Qui dit dignité dit politique de la dignité. Elle se fonde dans les sociétés démocratiques sur l'idée que « tous les être humains sont dignes de respect » [Taylor, 1994, p. 61]. Elle se distingue radicalement d'une politique de l'honneur qui renvoie en revanche à une société profondément hiérarchisée. La compréhension réciproque à laquelle parviennent parents et jeunes adultes signale que chacun consent à reconnaître la place de l'autre à la condition que celle-ci ait été renégociée. C'est pour cette raison que des termes anciens, dûment remaniés, aident les acteurs sociaux à reformuler le lien, en les conduisant à établir des relations adultes. *L'autorité* et la *confiance* représentent ce qu'il y a de plus intéressant pour saisir ce mouvement. Elles sont constamment mobilisées pour signifier que l'attitude législative doit être nuancée. D'une part, l'objectif des parents est de gagner leur autorité aux yeux de leurs enfants en mettant entre parenthèses le rôle de juge et en montrant que celle-ci se fonde sur l'attention manifestée à l'égard d'autrui. Les enfants ne peuvent en effet accepter que l'autorité remplisse une fonction sécurisante qu'à la condition que celle-ci ne les étouffe pas. D'autre part, l'objectif des jeunes adultes est d'obtenir de leurs parents une confiance, gage de reconnaissance de leur humanité. La mise en place d'une relation inédite entre générations provient ainsi d'un double mécanisme d'adaptation : les enfants aspirent à s'estimer – et à être considérés – comme dignes de confiance, et les parents aspirent à s'estimer – et à être considérés – comme dignes de l'autorité. Si l'attention à autrui, consistant dans le sentiment de porter en soi une part importante d'humanité [de Singly, 1998b], s'apprend en famille, l'autorité et la confiance ne sauraient être seulement la résultante d'une attitude stratégique. Elles engagent des valeurs profondes, orientant chacun des acteurs vers l'autre dans le but de lui montrer l'attachement à sa personne. Devenir membres d'un groupe où pouvoir donner cours à ses aspirations et duquel retirer des satisfactions, voilà la troisième forme d'attachement que les jeunes adultes et leurs parents construisent afin de parer les effets de l'attitude nomothétique et s'ouvrir chacun aux raisons de l'autre.

Conclusion générale

«L'approbation même, indépendamment de son contenu, devient presque le seul bien non équivoque de cette situation¹ : on fait bien lorsqu'on est approuvé. Ainsi, tout le pouvoir, pas seulement quelque pouvoir, est au main du groupe approuvateur, effectif ou imaginaire, et l'enfant apprend des réactions que ses parents manifestent à son égard que rien de son caractère, aucune possession, aucun héritage du nom ou du talent, aucun travail qu'il n'ait fait ne sont évalués en eux-mêmes mais en fonction de l'effet qu'ils exercent sur les autres (...). "À celui qui a l'approbation sera donnée une plus grande approbation" ».

D. Riesman, N. Glazer & R. Denney, *The Lonely Crowd. A Study of the Changing American Character*, New Haven, Yale University Press, 1950.

Pour les théoriciens du récit, donc pour des auteurs aussi différents que Propp, Lévi-Strauss, Lotman et Greimas, toute matrice d'une histoire est construite par une tension entre des pôles [Moretti, 1997]. Cet ouvrage se base sur des données verbales – et leurs supports extra-verbaux – dont l'exploitation a consisté à esquisser des narrations, des mises en récit des interdépendances entre parents et étudiants. Pour rendre intelligible ces histoires, on a identifié trois pôles narratifs (chacun correspondant à l'une des trois représentations du rapport à autrui : nomothétique, idiosyncrasique et empathique) et deux déclencheurs du passage d'un pôle à l'autre (le premier étant le défaut d'interprétation, le second variant en fonction de ce que les individus souhaitent se voir reconnaître : leur soi moral ou leur soi humanitaire). Chez un locuteur, les trois représentations peuvent coexister, évoquer un moment de sa narration du rapport à autrui. Chaque sous-monde peut en même temps renfermer le locuteur dans

1. Il s'agit du stade *other-directed*, « extrodéterminé » en français. Pour Riesman et ses collaborateurs, il s'agit d'une étape de la personnalité sociale en train d'émerger en Amérique du Nord au cours des années qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale.

une cage, d'où il essaie tant bien que mal de sortir afin de ne pas figer la relation en lui attribuant un contenu unidimensionnel. Pour ces raisons, les histoires que nous avons racontées se résument à des tentatives de la part de chacun d'atteindre une emprise symbolique sur l'interaction avec les autres. L'imputation de sens n'est pas un processus évident, ni lorsqu'on s'évalue soi-même à la lumière de ce que pensent les autres, ni lorsqu'on interprète les autres à la lumière de ce qu'on en pense.

Les chemins de l'interdépendance

Résumons brièvement les résultats livrés par cette enquête sur le lien de filiation à l'âge des études, en récapitulant les épisodes les plus significatifs. On rappellera au lecteur le chemin accompli par les individus qui se jugent, sans pour autant estimer que la représentation empathique constitue le dépassement des deux autres. La partition du livre a permis d'observer les parents énoncer les normes de la prise en charge et veiller à leur respect (première partie); les enfants se juger – et juger leurs parents – en fonction de leur rapport à la prise en charge et au travail scolaire (deuxième partie); les deux partenaires du lien reformuler leurs attentes par un mouvement de compréhension des attentes des autres (troisième partie). Ce triptyque souhaitait signaler combien *l'allongement de la socialisation familiale via la poursuite de la scolarisation* est un processus lourd de conséquences pour les deux générations. C'est parce qu'ils supposent devoir encore jouer un rôle éducatif que les parents continuent d'énoncer des valeurs, d'édicter des règles et de mettre en place des dispositifs de contrôle pédagogique. Ils invitent leurs enfants à faire preuve de plus de maturité, plus de responsabilité, tout en réclamant le droit de vérifier les résultats de leur éducation. De leur côté, les étudiants peuvent qualifier cette attitude du terme d'ingérence ou la considérer légitime – ce qui donne lieu à des configurations différentes de rapports familiaux. Néanmoins, ils reconnaissent tous que, d'une façon ou d'une autre, leur application dans le travail universitaire/scolaire et la rentabilité de leurs efforts, sont des conduites censées être approuvées ou désapprouvées par les parents, interlocuteurs privilégiés. Or devoir rendre des comptes à ses parents débouche sur une situation ambivalente. D'une part, l'étudiant peut vivre de façon confortable ou inconfortable la prise en charge de ses études, se considérer autonome ou hétéronome. D'autre part, il peut estimer qu'il est du ressort de ses

parents de l'aider à concilier l'investissement dans son travail avec les exigences de sa vie amicale, sentimentale.

Ce prolongement de la socialisation ne se déroule pas de façon linéaire, mais s'accompagne de toute une série de changements et de modifications dans les discours et les pratiques des deux générations. Pour que l'âge de l'adolescence lycéenne s'achève, l'entrée dans les études supérieures doit signifier aux yeux des partenaires une reformulation de leurs relations, engageant des individus se considérant idéalement comme des *adultes*. Finalement, si le prolongement de l'appartenance familiale est à l'origine du maintien des jeunes dans la dépendance de leurs aînés, il implique aussi la création d'une nouvelle configuration de rôles, d'espaces de négociation et d'épanouissement.

1. Individu ou institution ? Individu et institution

Cet ouvrage n'est pas l'œuvre d'un historien, mais les résultats qu'une approche herméneutique livre – approche centrée sur l'identification des matrices engendrant les discours sur le prolongement de la prise en charge – peuvent aider à la compréhension de quelques changements en cours dans le domaine de la socialisation familiale¹. En effet, le terrain sur lequel nous avons travaillé est défini par deux sortes de dynamiques. La première renvoie à une étape du cycle de vie, à savoir le fait qu'à un certain moment les relations entre les générations doivent ou devraient évoluer afin de devenir plus satisfaisantes pour tous, alors que la seconde s'inscrit dans une nouvelle conjoncture historique, intégrant les transformations internes à l'institution familiale².

Un très large pan de la sociologie contemporaine de la famille, tout du moins en France, est traversé par une confrontation interne sur le sens à donner aux changements survenus depuis le milieu des

1. Ces changements ont déjà été mis en évidence par d'autres chercheurs. D'ailleurs, depuis sa fondation, toute sociologie de la famille apparaît inévitablement comme une sociologie du changement social [Cicchelli-Pugeault et Cicchelli, 1998].

2. À la rigueur, il faudrait y ajouter une troisième dynamique mise en évidence par tous ceux qui ont travaillé sur les transformations de l'identité, individuelle et sociale, au cours des siècles derniers. Des auteurs aussi différents qu'Elias, Riesman ou Taylor ont montré combien la quête de l'approbation d'autrui n'est pas une constante anthropologique, elle peut varier en intensité en fonction des contextes historiques.

années 1965¹. Ayant laissé à d'autres experts la tâche ingrate de s'épuiser à se désoler ou à se réjouir des transformations en cours, les sociologues ont préféré se focaliser sur les outils conceptuels nécessaires à leur appréhension – sans toutefois neutraliser complètement l'effet de leurs rapports aux valeurs sur le choix de tels ou tels outils. Un enjeu récurrent du débat a consisté à constater combien l'institution familiale s'est profondément modifiée au cours du siècle, ce qui mène certains observateurs à conclure que ses capacités d'intégration et de régulation sociales, de mise en ordre symbolique du monde, se sont atrophiées. La famille serait devenue *incertaine* [Roussel, 1989], *désinstitutionnée* [Tahon, 1995], désinstitutionnalisée.

Ces analyses centrées sur la « crise » gardent assurément un pouvoir de séduction dans la mesure où l'institution représente depuis toujours l'un des outils majeurs employés par les sociologues pour penser la contribution de la famille à la reproduction de l'ordre social². Aussi anciennes que la sociologie de la famille, elles refont régulièrement surface à la suite de « révolutions » des mœurs, après des périodes cycliques d'indifférence relative [Cicchelli-Pugeault et Cicchelli, 1998]. Et toutefois, elles ne représentent pas la seule vision du monde familial, car d'autres perspectives se penchent sur les mécanismes inédits de construction identitaire que la crise institutionnelle de la famille aurait permis de faire émerger. Au vu de cette organisation du champ scientifique, il est difficile d'échapper aux débats sur la place de l'individu au sein de l'institution et sur la place de l'institution familiale dans la mise en ordre symbolique de la société. Que la famille soit considérée en crise ou pas, et quelles que soient les missions qu'elle se voit confier, les débats tournent bien autour des fonctions que l'institution continue d'assurer ou qu'elle ne remplit plus sous le régime de *l'individualisme affectif*³.

L'objectif poursuivi par ce livre n'a pas été de trancher entre les auteurs et les courants, mais de plaider pour une tentative de tenir ensemble les deux pôles autour desquels oscille le débat, celui qui

1. Les pages qui suivent doivent beaucoup à la lecture croisée de sociologues de la famille dont les sensibilités théoriques sont divergentes : Martine Segalen [1981], Irène Théry [1993 ; 1996], Jean-Claude Kaufmann [1992] et François de Singly [1993 ; 1996].

2. En outre c'est parce qu'elles permettaient de comprendre le social comme fonctionnement intégré que les institutions ont toujours formé un objet privilégié de la sociologie [Dubet et Martuccelli, 1998]. Pour une analyse des sociologies contemporaines de la famille, à partir de la dimension institutionnelle, cf. Déchaux [1995].

3. On peut définir ce concept comme une perception nouvelle de la place de chacun dans la société et dans les rapports familiaux [Stone, 1977].

continue d'opposer l'individu à l'institution¹. Dans cette perspective, la socialisation familiale ne saurait être caractérisée par la négative, en termes de perte de fonctions, car elle construit des identités individuelles *et* des identités partagées, collectives : elle fabrique du lien. Au fond l'objectif assigné à une investigation centrée sur la structuration des interdépendances, et des attaches émotionnelles, consiste à montrer que l'individu et l'institution devraient être pensés ensemble. Une approche du lien comme processus évite de considérer l'individu et l'institution comme des réalités : a) entièrement intégrées, car dans ce cas aucune expression de la subjectivité de l'acteur ne serait possible ; b) totalement distinctes, sous peine de perdre de vue la fonction socialisatrice de l'institution et de valider une vision atomisée du social.

Loin d'être seulement une entrée méthodologique, cette perspective est légitimée par les transformations internes au lien de filiation, survenues au cours des trente dernières années. Il nous semble qu'on est passé d'une conjoncture historique où l'imaginaire social et les rapports sociaux accentuaient le décalage entre les jeunes adultes et l'institution familiale, à une autre où l'étirement de la socialisation peut se dérouler selon des modalités qui ne se réalisent ni au détriment des enfants ni au détriment de leurs parents. Illustrons cette thèse par deux résultats de sondages européens. Partout en Europe une majorité d'interviewés – quel que soit leur âge – considèrent positivement le prolongement de la présence de leurs enfants au foyer au-delà de l'adolescence [51,6 %]. Il n'y a que 20 % d'entre eux qui jugent ce fait comme négatif [Malpas et Lambert, 1993]. En outre, lorsqu'ils répondent sur les principaux problèmes de la jeunesse, les européens assignent « aux problèmes avec les institutions » le score le plus faible : 12 % des 15-24 ans et 11 % des 40-54 ans ont répondu de cette façon [Eurostat, 1997]. Notre thèse est que la recomposition des rapports entre les adultes et les jeunes adultes, que d'aucuns ont qualifié par les termes de « pacification », d'« apaisement », n'est ni irénique, car elle n'est pas toujours indolore, ni infernale, car elle ménage l'existence de soupapes malgré les injonctions paradoxales qui l'alimentent. Et surtout, au-delà des différentes appréciations que les acteurs sociaux et les observateurs peuvent en donner, elle ne semble pas apporter une preuve de plus d'une prétendue crise de l'autorité parentale, censée être à l'origine de l'instabilité du lien de filiation.

1. On retrouve en conclusion d'un livre de Singly [1996] et dans un article de Théry [1996] un souci proche.

Du jeu à somme nulle dans la filiation...

Le changement majeur survenu dans le lien de filiation concerne le fait que le jeu entre les parents et les jeunes a idéalement cessé d'être à somme nulle. Deux grands témoignages viennent à l'esprit lorsqu'on se réfère à des formes de ce lien viscéralement rejetées par l'imaginaire contemporain qui abhorre la violence physique et morale, les brimades, les vexations et les exactions assujettissant le jeune et l'empêchant de s'individualiser.

Le premier exemple est celui de Gavino Ledda, berger sarde, analphabète jusqu'à l'âge de vingt ans qui, grâce à une ténacité extraordinaire, s'approprie la culture savante – il deviendra universitaire –, s'arrachant à la tyrannie de son père. Consigné dans un roman autobiographique célèbre, *Padre Padrone*¹, son témoignage met en scène la toute-puissance d'un père berger qui dispose d'une emprise absolue sur ses enfants. L'affrontement entre le père et le fils naît lorsque ce dernier prend conscience, au moment où il accède à une réalité infiniment plus valorisante en partant faire son service militaire, que le style éducatif du premier lui est foncièrement nuisible. S'il avait été élevé « à force de coups, de gifles, de hurlements coléreux » et à respecter « le verbe de son autorité ou le silence de sa toute puissance », à son retour du service militaire, Gavino décide de mettre en œuvre une résolution qu'il a tant chérie au cours de la période d'éloignement et de reconstruction identitaire. « Mais à présent cela ne me convenait plus guère : la maison semblait devenue une caserne, et je n'avais plus la moindre envie de supporter ces règles », commente le fils. L'une des dernières scènes du roman, d'une violence inouïe, préfigure que la seule issue possible à ce conflit est la rupture, douloureuse parce qu'irréversible. S'il veut devenir lui-même, s'épanouir dans un monde qui ne soit pas celui du père, Gavino doit échapper à l'autorité de celui-ci en rompant à la fois la relation et le lien.

Le second exemple est fourni par la biographie d'une famille mexicaine, réalisée par l'anthropologue américain Oscar Lewis [1963]. Le contexte est différent, de la Sardaigne rurale aux bas quartiers de Mexico, mais l'époque est sensiblement la même dans les deux témoignages, les années 1940 du XX^e siècle pour le premier, les années 1950 pour le second. Le récit de Consuelo, la troisième enfant de Jesús Sánchez, âgée de 27 ans à l'époque des entretiens, est des

plus éclairants. Avec plus de lucidité que n'en démontrent ses deux frères aînés et sa sœur cadette, elle repère des *manquements* dans l'éducation parentale. Elle reconnaît certes que son père remplit correctement son devoir de secours matériel en les prenant en charge et en leur offrant un gîte : même si, à un certain moment de sa vie, il fonde un autre ménage et s'y installe avec sa nouvelle famille, il continue de s'occuper des enfants de sa première union. Mais Consuelo a d'autres attentes et est à l'affût des signes de l'affection de son père. Toute tentative de l'aimer et de se faire aimer se heurte à son hostilité : « Mais quand je voyais ses yeux froids et son regard dur et que j'entendais ses paroles sèches, il m'apparaissait comme un adversaire, ne permettant jamais à personne de lui faire preuve d'amitié ou d'amour. Il avait l'air de quelqu'un à qui on aurait confié la tâche d'élever des petits animaux. Il leur donnait à manger, des vêtements et un foyer, mais sans affection, sans se rendre compte que les animaux eux aussi pensent et sentent. S'il n'avait pas été si dur, il aurait été un père idéal » [*ibid.*, p. 360]. Le rêve de Consuelo est de poursuivre des études, de s'élever socialement sans pour autant quitter sa famille. Pariant sur des revenus plus importants, elle voudrait même bâtir une maison dans un autre quartier, plus confortable, plus propre, pour que son père puisse y habiter. Pourtant, toutes les tentatives d'échapper à sa destinée sociale échouent. Elle essaye en vain de quitter sa famille, ce filet dans lequel ses frères et sa sœur se démènent, tous placés sous la domination paternelle. D'où ce sentiment plus ambigu que celui éprouvé par Gavino, lui qui a pu effacer l'image de son père en échappant à son sort. Consuelo, prise dans les mailles de cette autorité négative et incapable de l'écarter, éprouve un ressentiment sourd pour son père ; ses tentatives infructueuses de s'en dégager ne font qu'accroître son sentiment de vulnérabilité.

Ces deux témoignages poignants repèrent avec sagacité les mécanismes fondamentaux de rejet d'une gestion paternelle des sentiments qui met sciemment mal à l'aise les enfants. La sensibilité du lecteur contemporain répugne à accepter le dénouement des histoires de Gavino et Consuelo, tout comme elle rejette toute expression de la maltraitance des plus jeunes, en raison de l'émergence d'une nouvelle acception du vécu familial. Ces exemples ne se réduisent pas à une collection de cas isolés, car l'affrontement entre les générations a été inscrit par les spécialistes de la jeunesse au fondement de la structuration du lien de filiation, y compris dans les sociétés industrielles. Dès ses origines, la littérature sur l'adolescence a qualifié cette période de la socialisation familiale de phase de « storm and stress », de rébellion ouverte des plus jeunes à l'égard des adultes, tout en considérant que

1. G. Ledda, *Padre Padrone*, Paris, Gallimard, 1977.

les conflits intergénérationnels étaient nécessaires à la construction des individus autonomes. Que l'on songe à l'aporie brutalement formulée par Talcott Parsons vers la fin des années 1940, relative au rapport entre parents et adolescents : dans la société américaine, « l'importance des liens familiaux s'y trouve renforcée, mais la nécessité de nous en libérer y est fortement soulignée » [1955b, p. 142].

...à la multiplication des gains pour chacune des générations

Une posture bien plus récente, remontant aux années 1990, tend à relativiser, voire à désavouer les conclusions auxquelles étaient parvenus les chercheurs dans les années précédentes [Gecas et Seff, 1995]¹. Le prolongement de la phase de socialisation familiale, lié à l'allongement de la scolarisation, s'accompagne selon les auteurs d'une baisse de l'ambiance conflictuelle, d'une dédramatisation de la vie familiale. Un seuil très bas de violence verbale déclarée serait alors l'indicateur d'une certaine courtoisie et d'une certaine civilité domestiques qui se seraient enracinées dans les mœurs intergénérationnelles contemporaines. Cette interprétation culturaliste met l'accent sur le rapprochement entre les générations [Cavalli, 1993]. Les parents actuels partageraient avec leurs enfants des valeurs qu'eux-mêmes auraient revendiquées pendant leur jeunesse. Les conflits baisseraient parce que les jeunes des années 1990 auraient très peu de choses à revendiquer. Si la socialisation familiale des jeunes adultes présente des niveaux élevés de lien émotionnel et de grandes marges de discussion, l'apaisement devient compréhensible [Farina, 1997]. La permissivité étant à la base des relations entre parents et enfants, la famille serait devenue, après une évolution séculaire, une *démocratie familiale* et le modèle gestionnaire qu'elle incarne garantirait le triomphe du dialogue et de la négociation [Fize, 1990]. Dans cette optique, l'autorité n'aurait plus de place dans la famille, ce qui expliquerait que le conflit intergénérationnel s'estompe.

1. Faut-il néanmoins conclure que ces recherches sur l'adolescence sont destinées à se succéder en se contredisant ? En répondant par la négative, Hans Sebald met en parallèle les attitudes des adolescents à l'égard de leurs parents avec les changements intervenus au cours de trois décennies dans la société américaine. En travaillant sur trois échantillons d'élèves de *High schools* des années 1960, 1970 et 1980, l'auteur montre que la proximité entre générations, l'identification des plus jeunes aux adultes et l'influence de ces derniers sur les plus jeunes sont fortes en 1963, déclinent en 1976 et réapparaissent en 1982 [Sebald, 1986].

2. Nouveaux asservissements, nouvelles libertés

Ni le changement d'attitude des chercheurs en ce domaine ni la plus grande sensibilité des contemporains à l'égard des manifestations violentes de l'antagonisme entre les générations ne doivent conduire à des conclusions hâtives. Les résultats présentés dans cet ouvrage conviennent le lecteur à une double précaution.

D'une part, on ne peut interpréter l'apaisement et la pacification comme le complément arithmétique d'une absence de conflictualité, car les tensions et les doubles contraintes alimentent une grande partie de la rhétorique à laquelle les contemporains empruntent pour décrire les interdépendances qui les unissent. Le prolongement de la socialisation peut donner lieu à des antagonismes s'exprimant moins par des conflits ouverts que par des ressentiments, lorsqu'on s'estime bafoué et que son humanité profonde n'est pas reconnue, ou des remords à son propre égard, lorsqu'on se persuade de porter atteinte et de nuire aux autres. Loin de se réduire à une donnée culturelle, la pacification exige un fort volontarisme de la part des membres du groupe domestique : à l'âge des études, chacun peut trouver sa place au sein de l'institution, chacun peut se lier aux autres de façon satisfaisante, au prix d'un effort. En faisant de chacun un être à part entière, l'idéal démocratique a concouru à rendre le lien de filiation historiquement plus complexe, plus difficile à gérer, cependant qu'il n'a pas effacé le versant caché de l'étirement de la socialisation familiale¹.

D'autre part, bien que les conflits et les violences continuent d'exister, dans l'imaginaire contemporain le lien entre parents et

1. La notion de démocratie familiale pose en effet problème [Blöss, 1997]. En tant que métaphore, instrument de connaissance poétique et non analytique, la signification qui résulte du rapprochement entre les deux termes *démocratie* et *familiale* produit quelque chose de plus que la somme des significations partielles, car un nouveau lien entre le mot et la réalité est atteint. Cette métaphore transfère à la famille contemporaine des caractéristiques héritées du terme de comparaison : un observateur pourrait y trouver à la fois des convergences – comme l'égalisation des statuts entre individus, lorsqu'on la compare à son antonyme, la famille despotique – et des divergences –, car la famille contemporaine n'est pas malgré tout une famille *démocratique*. Ainsi, ce syntagme pose un double rapport : a) entre des formes démocratiques descriptives ou normatives, réellement en vigueur ou souhaitées dans des sociétés, contemporaines ou non, et la famille contemporaine ; b) entre ces formes et le concept lui-même. Pour cette raison, il est à la rigueur impossible d'invalider le syntagme de la démocratie familiale, en se demandant s'il peut à juste titre se prévaloir de son référent politique, les formes juridiques et organisationnelles de la démocratie politique.

enfants ne saurait se décliner en affrontement, en concurrence entre les uns et les autres. En ce sens, les discours recueillis enregistrent un rejet profond des mécanismes qui maintiennent les plus jeunes sous le joug de la domination de leurs aînés. Cette plus grande disposition à euphémiser le rapport entre les générations, à refuser le dénouement conflictuel des histoires de vie est due à l'apparition et à la combinaison de quatre conditions structurelles et culturelles. Après y avoir puisé tout au long de l'ouvrage, il importe de les rappeler. *Primo*, le passage d'un mode de reproduction sociale par le capital économique à un mode de reproduction sociale par le capital scolaire implique la possibilité pour les jeunes d'accéder à une position sociale sans passer par les biens transmis par leurs parents. Les gains des premiers ne sont pas soustraits aux seconds¹. *Secundo*, l'action dans la longue durée de l'individualisation des acteurs familiaux a modifié le regard que l'individu porte sur sa famille. L'intérêt du groupe ne saurait se réaliser au détriment de l'épanouissement individuel². *Tertio*, la porosité de la sphère familiale à l'égard de la société civile se manifeste par le fait que la première est de plus en plus traversée par des mécanismes de fonctionnement propres à la seconde. La dialectique entre la reconnaissance des différences et l'égalité en droit des membres du groupe imprègne la vie privée³. *Quarto*, l'avènement d'un modèle de gestion des rapports sociaux et familiaux, d'origine psychologique [Castel, 1981], exalte le soutien, le *care* porté à l'accomplissement de la personnalité de l'autre. L'idée que l'espace privé puisse représenter un lieu

1. Au-delà de leur spécificité contextuelle, les conflits intergénérationnels relatés dans les deux ouvrages de Ledda et de Lewis peuvent être appréhendés plus généralement comme des « conflits entre des systèmes d'aspirations constitués à des âges différents » [Bourdieu, 1984, p. 151], les aspirations étant par ailleurs constituées par « rapport à des états différents de la structure de la distribution des biens et des chances d'accéder aux différents biens » [ibid.]. Dans la société sarde et mexicaine, « des conflits vécus comme conflits de générations s'accompliront en fait à travers des personnes ou des groupes d'âge constitués autour de rapports différents avec le système scolaire » [ibid., p. 153]. Dans ce cadre, l'accès de la descendance au capital scolaire génère une séparation lente et inéluctable des générations.

2. C'est ce qui se passait dans la famille-souche décrite par Le Play : l'esprit d'abnégation et de dévouement des plus jeunes à l'égard de leurs aînés était une condition *sine qua non* du bon fonctionnement de la famille et, partant, de stabilité pour la société tout entière. Les discours recueillis dans notre enquête montrent en revanche que l'anéantissement de soi au profit du groupe ne coïncident pas avec la définition dominante de l'identité contemporaine.

3. Le débat entre Sylvie Mesure - Alain Renaut [1999] et Charles Taylor [1996 ; 1998] est très éclairant pour comprendre que, au-delà des sensibilités différentes, et en accentuant différemment l'un ou l'autre élément, les trois auteurs s'accordent à reconnaître la place centrale d'une telle dialectique dans la définition de l'identité contemporaine.

d'achèvement de son identité s'est substituée à celle, en vogue dans les années 1960 et 1970, qui décriait les effets castrateurs de l'institution familiale – que l'on songe à l'antipsychiatrie anglaise, à Laing [1970] ou à Cooper [1972].

Contre la thèse de la fin des échanges au sein de la famille

Correctement appréhendés, ni le surgissement de l'idéal de l'égalité en dignité entre les parents et les jeunes adultes ni l'euphémisation de l'antagonisme entre eux n'ont débouché sur un résultat tant redouté par les chercheurs : l'effacement de la différence instituant le rapport éducatif et permettant la transmission des valeurs. L'effondrement de la fonction symbolique ne paraît pas à l'ordre du jour, car *immanence* et *transcendance* n'ont jamais été aussi intimement liées dans l'imaginaire des acteurs familiaux qu'aujourd'hui. C'est même cette symbiose qui engendre tantôt l'impression de déboucher sur de nouvelles résolutions, tantôt sur de nouvelles apories. Résumons-les en trois points. *Primo*, le lien ne semble pas toujours informé par un élément qui l'ordonne totalement. Quand bien même il existe, le décalage entre les deux statuts de parents et d'enfants n'informe pas *ipso facto* tous les interstices du lien. Toutefois, des injonctions, des normes, des valeurs aussi bien *externes* qu'*internes* au groupe structurent le discours des acteurs sociaux, lorsqu'ils relatent la façon dont ils bricolent leur expérience à partir de la pluralité des registres d'appréhension de l'autre. *Secundo*, les interviewés essayent d'atteindre, sans toujours y parvenir, une certaine authenticité, donc une fidélité à eux-mêmes, tout en s'assurant de la conformité de cette tension à des idéaux de nature *éthique*. Autrement dit, leurs rôles et places peuvent exister à la condition qu'ils s'interprètent en même temps qu'ils existent indépendamment de toute négociation. On est en face d'une dialectique entre une exigence de personnalisation du lien et un appel à son caractère inconditionnel. *Tertio*, le lien se construit par ajustements continuels, engendrant de fortes tensions, lorsque l'institution ne transcende plus les individus mais devient en partie le résultat de leur coproduction, en laissant à l'acteur la tâche de définir et de redéfinir sa place. Et toutefois ces places existent bel et bien une fois qu'elles sont définies, et qu'elles deviennent agissantes, contraignantes pour tous.

Les acteurs familiaux n'ont pas perdu de repères, car ils obéissent à des exigences fortes de nature morale et psychologique qui peuvent les mettre mal à l'aise tout en leur donnant des raisons de croire en

leur plus grand épanouissement. Les deux exemples des étudiants qui souhaitent (re)gagner la reconnaissance d'une confiance parentale et des parents qui souhaitent (re)gagner leur autorité le montrent avec netteté. Pour toutes ces raisons, on ne peut aucunement souscrire aux discours qui, prétextant la fin de barrières entre les genres et les générations, conséquence de la privatisation de la famille, tendent à nier l'existence de l'échange au sein de la famille contemporaine. C'est la perspective dessinée par Gauchet pour qui « nous assistons (...) à la fin de l'échange symbolique comme ordonnateur du social (...). La famille restait une institution en ceci qu'elle persistait obscurément à matérialiser la contrainte de l'échange. Elle était l'un des derniers refuges de l'obligation symboliquement signifiée aux acteurs de sortir d'eux-mêmes et de leur petit monde pour aller vers l'autre et son monde, se lier avec lui, passer alliance avec lui » [1998, p. 170]. Or, ce que ce livre voulait montrer, c'est que s'il y a un endroit où les individus raisonnent en termes de réciprocité, mais aussi de responsabilité, d'apprentissage actif de la reconnaissance de l'autorité, de la confiance et de l'autonomie – certes avec leurs revers –, c'est bien celui qui se construit à l'articulation de l'individuel et de l'institutionnel : au cœur du lien de filiation.

Annexes

1. Les monographies familiales, présupposés théoriques et options méthodologiques

Avant de mieux définir la nature de l'outil monographique proposé, il est opportun de rappeler les présupposés théoriques de la méthode des monographies familiales mise au point par son inventeur, Frédéric Le Play [1989]. En effet, comme le dit Lucien Goldmann, « les faits enregistrés par une monographie ou une enquête ne prennent leur signification valable qu'à l'intérieur d'une vision d'ensemble qui sait les interroger et dégager le contenu humain de ce qu'ils renferment » [1966, p. 48]¹. Ceci suppose que toute technique d'enquête, même celle qui se prétend la plus exhaustive et la plus fidèle au réel, n'évacue ni les présupposés théoriques du chercheur ni les problèmes propres à toute méthode d'investigation en sciences humaines, problèmes relevant essentiellement de questions de découpage et de relation entre observateur et observé. Or, ces relations sont historiquement situées : il va de soi qu'en dépit de la synonymie des termes, le syntagme « monographies familiales » renvoie à des réalités domestiques sensiblement différentes.

La monographie le playsienne : le budget et la fonction morale de l'épargne

Pour tous les types familiaux recensés par Le Play², le budget familial forme l'outil qui permet d'objectiver les activités de la famille observée à travers la présentation de ses recettes et de ses dépenses annuelles. C'est la place qu'il occupe dans la monographie qui traduit sans doute le mieux le statut théorique que la famille occupe dans l'œuvre le playsienne. Le budget est précédé d'observations préliminaires définissant la condition des divers membres de la

1. Cité dans Chenu [1994].

2. Famille patriarcale, famille-souche, famille instable.

famille : sont recensées des informations sur le cadre de vie, l'état civil et l'histoire de la famille, ses habitudes morales. Des données chiffrées relatives aux moyens et au mode d'existence de la famille complètent ces renseignements, l'inventaire dressé s'intéressant aussi bien aux propriétés qu'à l'argent, aux animaux, au matériel à usage professionnel, au mobilier, aux ustensiles, au linge du ménage et aux vêtements. Le budget familial est ensuite présenté, suivi d'une troisième partie relative aux éléments divers de la constitution sociale : sont examinés le mode de transmission des biens, l'organisation sociale et l'utilisation de l'épargne familiale. À l'appui de la retranscription des activités familiales, l'analyse du budget permet d'entrevoir le degré d'autonomie du groupe domestique, la manière dont ses travaux lui garantissent ou non son autosuffisance et lui permettent éventuellement d'épargner et de faire progresser ses conditions de vie matérielles grâce à sa prévoyance, c'est-à-dire à une attitude morale qui la préserve d'un glissement vers la misère. En accordant une place de choix à l'environnement social, la sociologie le playsienne pose ainsi l'existence d'un lien entre famille et société, elle engage avant tout des observations sur les relations qui s'établissent entre les deux. En ce sens, et ainsi que l'a remarqué Halbwachs [1912], la richesse d'une monographie n'est pas concentrée en son cœur budgétaire, mais bien plus dans les rapports noués entre celui-ci et les autres éléments du cadre global. L'analyse de ces rapports introduit l'étude théorique de la *fonction sociale* de la famille et de sa *place morale* dans la société.

Une monographie centrée sur le transfert des ressources d'une génération à l'autre

L'approche monographique ici proposée se distingue de celle prônée par Le Play, aussi bien au niveau des présupposés théoriques qu'à celui des choix méthodologiques. S'il est vrai qu'on a recouru à la monographie pour rompre avec une vision *individualiste* de l'acteur et de ses pratiques¹, cette option n'implique ni le recours au budget ni l'adhésion au postulat d'unité interne du groupe domestique.

La condition de l'étudiant ne peut être comparée à celle d'un salarié bénéficiaire de revenus fixes, obtenus en contrepartie du calcul des prestations accomplies. Cette non-équivalence des deux logiques – aide familiale *versus* salaire – s'accompagne en outre d'une diversité de cas de figures. Les façons de considérer la prise en charge des études, la distinction entre ce qui est strictement lié aux études et ce qui fait partie de la vie étudiante au sens large varient selon les possibilités financières des familles, la place qu'elles accordent à l'investissement scolaire, leur conception des relations pédagogiques et du rapport à l'argent. L'enquêteur est en conséquence confronté à des dispositifs empiriques diversifiés, tant au niveau de leur morphologie qu'à celui des principes les ayant inspirés. La

1. Comme le dit Goffman [1973, p. 41], « il se peut que la notion d'individu comme telle se révèle trop imprécise et qu'il apparaisse nécessaire de la remplacer par divers termes techniquement définis ».

variété des dispositifs empiriques, l'irrégularité globale des ressources, la coexistence de différents flux monétaires dans la prise en charge familiale des études ont suggéré la mise en place d'une approche qui permette une saisie des flux monétaires les inscrivant dans le système de références leur donnant sens, à savoir les rapports avec les parents. L'outil de recherche répond au fait que les deux partenaires contribuent à informer les contours de la vie étudiante, par un travail d'imposition de définitions. En inscrivant les études dans un double effort parental et étudiant, en mettant en lumière des chaînes d'interdépendance entre parents et étudiants pour concrétiser cet objectif, *l'unité d'observation pertinente n'est plus l'acteur isolé* (l'étudiant) mais la *dyade* (le couple parents/étudiant).

Le chiffrage des activités économiques des étudiants, les actes de consommation et/ou d'épargne, l'acquisition de revenus ne se sont pas faits par l'intermédiaire du budget. Quoique précieuses, les enquêtes qui se basent sur la notion de budget peuvent comporter des lacunes dues au choix préliminaire d'apparenter la condition étudiante à celle de n'importe quel agent économique. Si le syntagme *budgets des étudiants* permet une économie langagière remarquable, sa mise en œuvre se fonde pourtant sur l'élaboration d'un protocole d'enquête constitué par des questions *isolées*. Et pourtant, les étudiants mémorisent très mal leurs ressources du fait qu'elles sont rarement régulières, mais plutôt sujettes à des variations temporelles – saisonnières, hebdomadaires, voire journalières. Ce type d'approche s'appuie en outre sur le postulat selon lequel la population étudiante serait susceptible d'être saisie à partir d'un questionnaire standardisé : la définition même de ces ressources est problématique, et il n'est pas possible de savoir à quoi correspond un montant déclaré par l'enquêté si l'on ne l'intègre pas dans un protocole d'enquête qui le contextualise. En revanche, la saisie des ressources estudiantines a été menée dans notre enquête en comptabilisant et contextualisant, selon plusieurs paramètres, la circulation des flux monétaires, au moyen d'une stratégie d'enquête à *géométrie variable*¹. Afin de faciliter la remémoration, a été prévue la prise en compte de supports tels les tickets de caisse, les relevés de cartes bleues, les talons de chèques, les relevés de comptes bancaires, etc.

Le recours à l'interaction familiale et l'abandon de la notion de budget impliquent deux conséquences. *Primo*, le postulat d'unité, cher à Le Play, est remis en question afin de saisir la mobilisation effective des membres de la famille. La prise en compte d'une double source informative, les parents et les étudiants, permet de rompre avec l'idée d'un chœur harmonieux, en laissant sourdre deux interprétations du même contrat, deux façons de le vivre. La prise en charge des études se révèle moins univoque qu'on ne le pense dès lors qu'on interroge les pratiques découlant des prises de positions et que l'on compare les versions parentale et enfantine : l'opération permet de faire émerger le *spectre* des rapports de force, la construction des interdépendances. *Secundo*, si aucune définition *a priori* de la ressource n'a été proposée, c'est que toute anticipation risquait de masquer le fait que la prise en charge des études est un enjeu autour duquel

1. Pour quelques éléments de cette grille, cf. p. 211.

s'entreprennent des négociations entre les acteurs concernés. Ainsi, la démarche proposée consiste à traiter les ressources comme :

a) Des indicateurs de *compétence*, celle jamais définitivement acquise, dont les acteurs doivent faire preuve dans la pratique lors des échanges. Les acteurs sociaux doivent en effet savoir donner (par exemple, il incombe aux parents de ne pas trop faire sentir à l'étudiant la dépendance qui caractérise sa situation), savoir recevoir (par exemple, les étudiants ne doivent pas trop demander, se montrer avisés dans la gestion de l'argent octroyé), savoir rendre (par exemple, les étudiants doivent accomplir un effort scolaire, réussir). La perspective esquissée invite ainsi à dresser une cartographie du transfert des ressources : loin d'être linéaire, celui-ci épouse les reliefs des territoires qu'il engage, il est donc sinueux et vallonné, et les ressources dont les étudiants bénéficient se coulent dans cette géographie en se créant et se recréant sans cesse. C'est cette disposition du territoire qui imprime aux ressources les caractéristiques que les acteurs leur attribuent à un moment. Si l'on ne prenait pas acte de cette caractéristique de base de tout transfert de ressources entre générations, on ne comprendrait pas les expédients élaborés par les acteurs pour permettre aux transactions de continuer à s'effectuer ou pour les interrompre.

b) Des indicateurs d'*interprétation* et de *ré-interprétation* de l'activité de prise en charge et de la place de chacune des générations. Les ressources, surtout monétaires, présentent une ambivalence remarquable du fait qu'elles peuvent être l'objet d'estimation de la part de ceux qui les déclarent. Or, qui dit *estimation*, dit *manipulation* du montant, de la circonstance, du but, de la motivation, bref de tous les paramètres qui entourent le cadre de l'allocation. Paradoxalement, les indicateurs les plus objectivables, les ressources monétaires, sont ceux qui sont le plus à même de permettre de comprendre comment se bâtissent et se croisent ces sous-mondes que sont les représentations de l'autre, et comment les individus passent de l'un à l'autre d'entre eux.

Au vu de ces quelques indications, on peut admettre que la différence substantielle entre les deux conceptions de la monographie est due à deux modes incompatibles d'entendre la famille, qui serait statutaire pour Le Play, relationnelle et individualiste à la fin du XX^e siècle pour des auteurs plus contemporains [de Singly, 1993]. On comprend qu'en changeant de monde familial, les ressources doivent être différemment appréhendées. Pour le dire avec Marianne Gullestad, dans les familles actuelles, « au lieu que les individus soient les ressources des familles, celles-ci tendent à fournir les ressources à partir desquelles les individus se construisent » [Gullestad, 1995, p. 235].

2. Aspérités du terrain

La saisie des flux monétaires s'est appuyée sur les réflexions méthodologiques de Michel Grumbach qui, en s'inspirant de la linguistique, souligne qu'une « pratique engage plusieurs instances (exécutant, bénéficiaire, décideur, responsable) qui ne coïncident pas nécessairement dans l'unité originare d'un auteur empi-

rique » [Grumbach, 1988, p. 56]. Lorsqu'on se penche sur les ressources étudiantes, on remarque que décideur, exécutant, bénéficiaire d'une activité de dépense, de consommation, de financement ne se confondent pas toujours avec le sujet interviewé. En effet, les étudiants peuvent être les exécutants d'opérations monétaires sans toujours en être les bénéficiaires. C'est le cas de Sophie, étudiante boursière, vivant chez sa mère retraitée. Grâce au recensement de tous ses relevés de comptes-chèques, on sait qu'entre janvier 1994 et décembre 1994, 38 % de l'argent émis par chèques, soit 8 746 F, correspond à des prêts consentis à sa mère, sa sœur, ses amies. Les étudiants peuvent également exécuter des opérations monétaires sans toujours engager leurs propres ressources. C'est le cas de Pierre, qui se fait rembourser par ses parents après avoir lui-même accompli la transaction en émettant un chèque : dans ce cas aussi, l'analyse du calepin où il note soigneusement ses entrées et sorties permet d'affirmer que 54 %, soit 11 100 F, des dépenses engagées par ses parents entre septembre 1993 et juin 1994 ont été réalisées selon cette modalité. Les étudiants peuvent aussi être les exécutants d'opérations monétaires sans engager leurs ressources propres, tout en étant les bénéficiaires partiels. Karoline, qui vit chez ses parents, fait hebdomadairement les courses pour le reste de la famille, en se faisant rembourser quelques jours après. De même, François fait le plein d'essence avec la carte bleue de son père dont il connaît le code. *In fine*, pour clore cette panoplie de cas, l'étudiant peut être le bénéficiaire d'une dépense sans en être l'exécutant. Ainsi en est-il pour Pierre et Camille, dont le paiement de leur logement est réglé par leurs parents respectifs sans que l'argent transite entre leurs mains. Pour résumer, parmi les ressources parentales en direction de l'étudiant, on a distingué les ressources *directes* de celles qui sont *indirectes* [Cicchelli, 1995]. Dans les deux cas, l'étudiant est le destinataire et le bénéficiaire d'un effort monétaire provenant de son (ses) parent(s). Mais, dans la première situation, l'étudiant est l'exécuteur de la dépense, dans la seconde non. Dans le premier cas de figure, il accomplit lui-même la transaction monétaire, alors que, dans le second, l'argent ne transite pas par lui.

Du flux à la mesure du coût

Au vu de ces exemples, on comprend pourquoi indiquer le *coût* supporté par les parents ne signifie pas le confondre avec les ressources dont *dispose* chaque étudiant. Veiller à distinguer leur origine permet de comprendre que toute ressource déclarée par un étudiant ne provient pas de ses parents et que tout ce qu'un étudiant dépense ne constitue pas toujours un coût pour ses derniers. L'agrégation des chiffres pour obtenir une dépense moyenne peut, à ces conditions, devenir une démarche fructueuse, car on est alors en mesure de repérer à chaque fois la *signification* des grandeurs additionnées et la *place rhétorique* des chiffres déclarés à l'intérieur de l'argumentation de l'interviewé.

D'une part, on est en mesure de savoir si, dans le total, il y a des dépenses exceptionnelles, comme pour la rentrée, si deux sommes équivalentes ne cachent pas de profondes différences dans les contenus. Par exemple, on sait que les

dépenses totales des parents de Pierre ont été sensiblement les mêmes pour octobre et décembre 1993, respectivement 2 100 F et 2 000 F. Pourtant, la première somme se compose de 1 900 F de remboursements (dont une partie de l'inscription universitaire) et de 200 F d'argent affecté à ses repas hebdomadaires sur Paris. En revanche, la deuxième somme se compose de 900 F de remboursements, de 600 F d'argent pour trois semaines de cours sur Paris, et de 500 F payés par ses parents à sa grand-tante pour la dédommager de l'hébergement. L'égalité des sommes déguise la différence des logiques de prise en charge au cours du mois : les parents de Pierre limitent les remboursements lorsque d'autres dépenses interviennent.

D'autre part, la compréhension de la dynamique des flux de prise en charge s'avère plus fructueuse encore lorsqu'on opère une comparaison inter-monographique afin de faire mieux ressortir les logiques discursives. Peut-on comparer les 2 500 F que le père de Pascal donne à son fils tous les mois pour qu'il les gère à son gré avec les 2 500 F que les parents de Pierre dépensent au mois de mai 1994 ? Les grandeurs sont les mêmes, mais ces ressources ne sont nullement assimilables, ni dans les politiques parentales qui les inspirent, ni dans leurs structures internes, ni dans leurs effets présumés sur la gêne de ceux qui les reçoivent.

Déclarer les flux monétaires

Une seconde difficulté d'ordre méthodologique associée au recueil des données doit être signalée : elle est inhérente au statut du chiffre déclaré. Il serait naïf de croire qu'une contextualisation des actes de circulation réduise à elle seule toute la polysémie associée à la circulation de l'argent. Il est donc important de montrer au grand jour quelques aspérités du terrain, elles se situent au cœur d'une étude sur le sens de la mesure pour les acteurs sociaux.

Il ne faut pas estimer que les parents s'adonnent à cette comptabilité marchande que l'enquêteur souhaiterait rencontrer au cours des entretiens, afin de pallier les « oublis » dans les déclarations des étudiants et de majorer les coûts supportés par les parents, autrement difficiles à évaluer. On pense tout particulièrement aux étudiants vivant au domicile parental – et à ceux qui rentrent régulièrement –, qui jouissent chez leurs parents d'aides en nature non mentionnées aux cours des entretiens. Les repas, l'entretien du linge, les consommations en eau, chauffage, électricité ne sont généralement pas payés par les étudiants, mais constituent des ressources précieuses. Or, longuement interviewés sur les coûts que les études représentent, les parents affectent dans ce cas-là une attitude dont la signification est claire : les postes énoncés ci-dessus font partie de l'entretien courant d'un *enfant* et non pas d'un *étudiant*. Cet entretien précède l'entrée dans la vie étudiante et fait partie de cette aide inconditionnelle, incompressible, s'inscrivant au cœur de la définition du rôle parental partagé par les interviewés.

Pour cette raison, l'un des objectifs de l'enquête – la saisie fine du coût qu'un étudiant représente pour ses parents – apparaît manifestement en décalage, voire totalement étranger, aux logiques de prise en charge mises en avant par les

parents. Ceci explique qu'on ait recensé les deux attitudes discursives suivantes. D'une part, les interviewés peuvent se soustraire à la tentative de comptabilisation en avançant les difficultés inhérentes à la mesure : « Là vous me posez une colle hein, parce que c'est pas de l'argent réel que je lui donne, alors j'ai aucune notion de ça... Ça fait tellement partie de la vie courante, quotidienne que, bon, vous comptez pas », affirme la mère de Muriel. Sa coopération, par ailleurs courtoise et empressée, est mise à l'épreuve par la variabilité des dépenses et par le fait qu'elles ne lui apparaissent pas aisément isolables des dépenses collectives, surtout lorsque le coût que Muriel représente ne correspond pas à une dépense réalisée expressément pour elle. Et même si le cas se présente, l'argent donné pour la sustentation ne saurait être appelé « allocation alimentaire » comme s'écrie la mère de Zoé. Il s'agit en effet de continuer une prise en charge quotidienne, telle qu'elle était en œuvre avant le départ des enfants de la maison familiale et pendant leur retour le week-end. Dans ce cas-là, cela a-t-il un sens de chiffrer combien l'on dépense pour nourrir sa fille ? D'autre part, les parents peuvent montrer la non-adéquation des tentatives d'objectivation monétaire en revendiquant l'existence de coûts cachés. C'est ce que dit la mère de Lydia : « Sinon et bien la porte est toujours ouverte, elle rentre quand elle veut avec qui elle veut, elle peut m'appeler à n'importe quel moment ou pour aller la chercher, c'est très bien, c'est déjà essentiel. » Et au-delà des coûts cachés, en jouant la carte du cynisme, quelle relation de service donne des résultats aussi satisfaisants qu'un bon repas de famille ? C'est ce que la mère de Ludovic souligne quand elle évalue l'importance de son aide : son fils n'aurait pas réussi à financer sa vie étudiante « tout seul ».

Les difficultés deviennent insurmontables lorsque les enfants vivent la plupart du temps à la maison. Jean-Luc est « nourri, logé, blanchi », affirme sa mère. « Il se sert dans le frigo », rappelle le père de Pascal. Le plus étonné est le père de Karoline. Confronté à une question sur la part des dépenses de sa fille, il entreprend un inventaire de sa consommation alimentaire en y renonçant toutefois assez vite : « Elle ne boit pas de vin, donc on pourrait défalquer du budget de la maison tout ce qui est bouteille de vin... on s'en sortirait plus... Elle consomme du thé, bon on va pas lui imputer la consommation de thé à 90 %, ça n'a pas grand sens. » Pour ce père, le calcul des dépenses supportées pour sa fille ne peut être alors qu'une estimation. La mère d'Anne distingue entre prise en charge totale (se basant sur les coûts cachés d'hébergement) et financement. Si maintenant elle ne peut plus « financer », il n'empêche que sa fille est encore « totalement à sa charge », car « l'indispensable elle le trouve encore à la maison quand même ».

Quelques éléments de la grille d'entretien concernant les ressources monétaires

On demande aux étudiants de déclarer, pour tout argent en provenance des parents et pour la semaine qui précède l'entretien : a) le montant précis pour chaque flux déclaré, à l'aide de carnets de comptes, de talons de chèques, de relevés de comptes, lorsque ces derniers existent ; b) s'il s'agit d'argent occasion-

nel (argent extraordinaire, inhabituel) ou d'argent fixe (hebdomadaire ou mensuel); *c*) on demande la circonstance : à quelle occasion l'étudiant a-t-il reçu l'argent déclaré (surtout lorsqu'il s'agit d'argent occasionnel); *d*) on demande la modalité du versement : de la main à la main; par virement bancaire; par virement bancaire automatique; *e*) on demande le but, lorsqu'il existe (avoué ou non); *f*) on demande l'usage fait par l'étudiant (y a-t-il un écart par rapport au but initial?); plus largement, on cherche à connaître les domaines concernés par cet argent selon les intentions des parents, et ceux auxquels cet argent est effectivement affecté; *g*) la fréquence de l'argent reçu.

Par ailleurs une autre batterie de questions permet de contextualiser les actes : *h*) l'argent a-t-il été reçu sur initiative des parents? *i*) sur sollicitation de l'étudiant? *j*) sans aucune des deux modalités. Dans les trois cas, on se fait relater comment (par quels mots, comportements) cet argent a été reçu ou sollicité, quelles ont été les réactions des parents.

l) Plus généralement on demande qui a été le décideur du montant et de la fréquence. Comment la décision a-t-elle été établie? On demande en outre si cet argent a un retour monétaire ou non. Lorsque l'argent a été rendu, on distingue alors le financement du prêt et de l'avance.

Comme les ressources monétaires estudiantines ne se limitent pas à l'argent en provenance des parents, on pose les mêmes questions – relatives au montant, à la fréquence, au but et à l'usage – pour tout autre argent en provenance du reste de la famille, de bourses ou allocations, ou de travaux personnels. Qui plus est, on prête une attention toute particulière aux ressources qui circulent dans la direction opposée, c'est-à-dire des enfants vers les parents.

Ce questionnement est répété pour un laps de temps débordant la semaine qui précède l'entretien, variable, selon les monographies.

In fine, plusieurs questions, de manière générale, visent à détecter selon quelles modalités interactives se déroulent ces opérations : *m*) est-il facile de demander de l'argent? est-ce gênant? *n*) se perçoit-on autonome ou hétéronome? *o*) quelle est la nature de la relation entre parent(s) et enfant à l'occasion de l'octroi de la ressource monétaire (quel est le degré d'implication des parents dans cette pratique)? *p*) existe-t-il un sentiment de maîtrise ou non de cette ressource pour ce qui concerne le montant et la fonction de la ressource? Souvent, on invite ainsi l'étudiant à relater de quelle façon il a demandé, avec quels mots, dans le but de faire apparaître cette compétence sociale nécessaire au bon déroulement de l'interaction : savoir demander, savoir donner, savoir rendre.

3. Fiches signalétiques des monographies

ALBAN

Âge : 24.

Études en cours : Il redouble sa deuxième année de DEUG de biologie. Il s'est inscrit dans cette discipline après avoir échoué à deux reprises au concours de médecine.

Domicile : Il est logé chez ses parents à Caen.

Profession des parents : Le père est auxiliaire médical, la mère donne des cours de piano à son domicile. Ils déclarent un revenu global avoisinant 12 000 F par mois.

Autres frères et sœurs à la charge des parents : Les sœurs cadettes d'Alban fréquentent le lycée (respectivement en terminale et en première G).

ALIÉNOR

Âge : 22.

Études en cours : Elle est inscrite en DEA de sciences économiques dans une université parisienne. Le DEUG et la licence – dans la même discipline – ont été en revanche obtenus à Bordeaux, ville dont elle est originaire.

Domicile : Elle partage l'appartement parisien de sa mère avec une cousine. Le logement, dont la surface est de 85 m², a une valeur locative s'élevant à 7 000 F par mois.

Profession des parents : La mère d'Aliénor, veuve, est psychologue professionnelle. Elle déclare payer l'ISF et percevoir des loyers d'appartements lui appartenant. Son salaire mensuel s'élève à 15 000 F.

Autres frères et sœurs à la charge des parents : Aliénor a trois frères et sœurs poursuivant des études supérieures.

ANNE

Âge : 21.

Études en cours : Après avoir suivi une année de sciences économiques, Anne a changé de cursus. Au moment des entretiens, elle est en deuxième année de DEUG de sciences humaines.

Domicile : Elle est logée chez ses parents en banlieue parisienne.

Profession des parents : Le père d'Anne est actuellement au chômage, après avoir été PDG d'une PME d'informatique. Sa mère exerce actuellement une profession indépendante et déclare un revenu mensuel de 13 000 F auquel il faut ajouter 2 500 F provenant du travail d'un de ses fils¹.

Autres frères et sœurs à la charge des parents : Anne a 6 frères et sœurs. Sa sœur aînée est en licence de sciences mathématiques et physiques, sa sœur cadette prépare un concours pour entrer dans une grande école de commerce. De ses quatre frères, l'un vit dans un pensionnat religieux, un autre suit une formation professionnelle, et les deux autres sont à l'école primaire.

CAMILLE

Âge : 19.

Études en cours : Camille est en deuxième année de DEUG de sciences humaines à Nanterre, après avoir fréquenté une hypokhâgne.

Domicile : Camille vit dans une chambre en cité universitaire à Paris. C'est sa première sortie du domicile familial.

Profession des parents : La mère de Camille est secrétaire municipale, elle est divorcée. Au moment de l'enquête, elle se sépare de son actuel compagnon.

1. Ce jeune homme, en première technique, gagne le SMIC.

Elle déclare un revenu de 8 500 F par mois auquel il faut ajouter des allocations familiales et les pensions alimentaires versées par son ancien mari. Ses ressources monétaires mensuelles s'élèvent ainsi à 15 200 F.

Autres frères et sœurs à charge des parents : Les deux frères et sœurs cadets de Camille fréquentent respectivement le collège et le lycée.

CÉLINE

Âge : 22.

Études en cours : Elle termine son DEA de sciences politiques.

Domicile : Elle loge dans un appartement indépendant sur Paris. Ses parents habitent la banlieue sud.

Profession des parents : Le père est un ancien tailleur à la retraite, sa mère s'occupe de vente dans une société de bureautique. Ils déclarent un revenu global avoisinant les 18 000 F par mois.

Autres frères et sœurs à charge des parents : Céline a un frère cadet qui poursuit des études dans une école de commerce.

CLAIRE

Âge : 20.

Études en cours : Elle redouble sa première année d'un DEUG de lettres modernes.

Domicile : Elle vit dans une chambre de la cité universitaire de Lille.

Profession des parents : Le père de Claire est peintre et artisan, sa mère est secrétaire. Ils déclarent un revenu global inférieur à 12 000 F par mois.

Autres frères et sœurs à charge des parents : Aucun.

FRANÇOIS

Âge : 19.

Études en cours : Il redouble sa première année de médecine.

Domicile : Il est logé chez ses parents en banlieue parisienne.

Profession des parents : Son père est garagiste ; sa mère, comptable, perd son emploi au moment des entretiens. Leurs revenus mensuels tournent alors autour de 12 000 F par mois.

Autres frères et sœurs à charge des parents : La sœur cadette de François fréquente le lycée, elle est en première.

JEAN-LUC

Âge : 26 ans et demi.

Études en cours : Il termine un cursus dans une école dentaire, après avoir redoublé sa seconde et avoir échoué la première année le concours.

Domicile : Il est logé chez ses parents à Rennes.

Profession des parents : La mère est enseignante certifiée au collège ; le père, ancien PDG d'une PME, est actuellement représentant. Ils déclarent des revenus avoisinant les 14 000 F par mois.

Autres frères et sœurs à charge des parents : Il a trois frères et sœurs cadets. Une sœur, âgée de 24 ans n'a pas fait d'études, elle s'est arrêtée au collège. Le frère cadet de 21 ans poursuit des études d'architecture. Sa puînée a 14 ans et fréquente le collège.

JEAN-PIERRE

Âge : 24.

Études en cours : Étudiant en DEA de droit, Jean-Pierre prépare son concours pour devenir avocat.

Domicile : Il vit dans un logement HLM à Rennes depuis juillet 1994, habité auparavant par son frère. Cette habitation, d'une surface de 65 m², est située à Rennes à côté du logement des parents. C'est la première année qu'il vit hors du domicile familial.

Profession des parents : Tous les deux retraités, les parents de Jean-Pierre déclarent un revenu de 18 000 F par mois.

Autres frères et sœurs à la charge des parents : Aucun de ses deux frères aînés n'a poursuivi d'études supérieures : ils sont tous les deux actifs.

KAROLINE

Âge : 25.

Études en cours : Elle commence son DEA de sciences économiques et sociales dans une université privée parisienne...

Domicile : Après avoir passé une année à Paris en partageant un logement avec une amie pendant la deuxième année de DEUG, et avoir vécu deux ans à l'étranger pour parfaire sa connaissance des langues (elle est polyglotte), elle est logée l'année de son DEA chez ses parents.

Profession des parents : Le père est cadre supérieur dans une entreprise d'assurances, contraint de réduire son activité à cause de la maladie de Parkinson qui l'a atteint. Sa mère aussi est cadre supérieur. Le revenu du père, à lui seul, s'élève à 25 000 F par mois.

Autres frères et sœurs à la charge des parents : De ses deux frères cadets, l'un a terminé ses études supérieures, et l'autre fréquente le lycée.

LAURENT

Âge : 24.

Études en cours : Il est titulaire d'une maîtrise de physique-chimie et s'est inscrit à la rentrée 1994 pour préparer le CAPES et l'agrégation de physique-chimie.

Domicile : Il vit seul dans son appartement (un F1) et rentre chez ses parents, habitant dans une ville à 150 km de Caen, tous les week-ends.

Profession des parents : Le père de Pierre est cadre moyen, sa mère employée. Ils déclarent un revenu global avoisinant les 18 000 F par mois.

Autres frères et sœurs à charge des parents : Aucun.

LUDOVIC

Âge : 22.

Études en cours : Cet étudiant est inscrit en DEA de chimie.

Domicile : Il est boursier et réside dans une chambre dans la résidence universitaire de Caen.

Profession des parents : Son père est contremaître, sa mère est employée. Ils déclarent un revenu global proche des 12 000 F mensuels.

Autres frères et sœurs à la charge des parents : Trois enfants dont un est engagé dans la vie active. Les deux autres poursuivent des études universitaires.

LYDIE

Âge : 20.

Études en cours : Lydie est inscrite en première année de lettres modernes. Elle a obtenu son Bac B en juin 1994.

Domicile : Boursière, Lydie réside dans la cité universitaire de Caen et rentre au domicile de sa mère tous les week-ends.

Profession des parents : Ses parents sont tous les deux enseignants. Leurs traitements se montent chacun à 9 500 F par mois. Ils sont en instance de divorce avec une procédure de réconciliation.

Autres frères et sœurs à la charge des parents : Lydie a un frère cadet qui vit avec sa mère.

MURIEL

Âge : 20.

Études en cours : Elle redouble sa deuxième année de DEUG de psychologie.

Domicile : Boursière, elle est logée à Lille, chez l'habitant.

Profession des parents : Le père de Muriel est décédé peu après la naissance de Muriel. Sa mère, secrétaire municipale, déclare un revenu mensuel de 8 500 F.

Autres frères et sœurs à charge des parents : Aucun.

PASCAL

Âge : 21.

Études en cours : Après avoir obtenu un DEUG de sciences économiques, Pascal s'est inscrit en deuxième année d'un DEUG de sciences sociales.

Domicile : Il vit avec son père, divorcé, dans un appartement à Lille, après avoir passé son adolescence seul dans un logement indépendant situé dans une grande ville du sud-ouest de la France.

Profession des parents : Le père de Pascal est PDG d'une PME. Il déclare un revenu annuel oscillant selon les années entre 350 000 et 450 000 F.

Autres frères et sœurs à charge des parents : Son frère aîné vient de terminer ses études supérieures. Il effectue son service militaire et il n'est plus à la charge de son père.

PIERRE

Âge : 19.

Études en cours : Étudiant inscrit en deuxième année de DEUG de sciences sociales dans un établissement parisien.

Domicile : Il vit quatre jours par semaine à Paris, logé chez une grand-tante paternelle. Le week-end, il rentre chez ses parents habitant une ville au sud de Paris.

Profession des parents : Le père de Pierre est cadre moyen, sa mère employée. Ils déclarent un revenu global avoisinant les 18 000 F par mois.

Autres frères et sœurs à la charge des parents : La sœur aînée de Pierre a terminé ses études universitaires et travaille dans une entreprise.

SABINE

Âge : 22.

Études en cours : Elle termine son DEA de documentaliste, après avoir obtenu une maîtrise d'histoire.

Domicile : Depuis une année, elle loge dans un immeuble dont sont propriétaires ses parents, au sud de Paris. Dans la cour par laquelle on accède au domicile de Sabine, est situé l'immeuble où loge son frère. Les deux immeubles appartiennent à sa famille depuis le début du siècle. La valeur locative de l'appartement (65 m²) a été estimée à 6 000 F.

Profession des parents : Les deux parents travaillent dans l'immobilier et déclarent des revenus qui dépassent les 25 000 F mensuels.

Autres frères et sœurs à la charge des parents : Puînée d'une fratrie de 3 enfants, elle est la seule à avoir poursuivi des études supérieures : ses aînés travaillent tous les deux.

SOPHIE

Âge : 22.

Études en cours : Après avoir obtenu un DEUG et une licence de lettres, Sophie a poursuivi des études de sciences politiques. Au moment de l'enquête, l'étudiante est inscrite en DEA de sciences politiques dans une université parisienne.

Domicile : Sophie vit avec sa mère au deuxième étage d'un pavillon appartenant à son grand-père maternel et situé dans la proche banlieue sud-est de Paris. Elles ne payent pas de loyer.

Profession des parents : La mère de Sophie est une ancienne infirmière actuellement retraitée. Veuve, elle déclare des revenus mensuels s'élevant à 12 000 F.

Autres frères et sœurs à la charge des parents : La sœur aînée de Sophie est mariée et n'a pas poursuivi d'études supérieures.

YVES

Âge : 22.

Études en cours : Il entame son DEA de sciences économiques dans une université parisienne.

Domicile : Jusqu'à la rentrée 1994, il a toujours vécu près de Bordeaux. S'il a pu aménager sur Paris, c'est parce qu'un ami lui a proposé de l'héberger pendant l'année dans un appartement dont ses parents sont propriétaires.

Profession des parents : Son père, ingénieur de recherche au CNRS, est décédé en 1988. Sa mère, ancienne vendeuse dans un magasin, déclare toucher une retraite s'élevant à 11 000 F net par mois. En outre elle reçoit 12 000 F tous les trois mois, ce qui élève ses revenus globaux à 15 000 F par mois.

Autres frères et sœurs à charge des parents : Yves à un frère aîné qui a terminé ses études d'informatique dans un établissement privé et qui entre sur le marché du travail.

ZOÉ

Âge : 18.

Études en cours : Zoé est inscrite en deuxième année de DEUG de mathématiques et envisage d'être enseignante dans cette discipline.

Domicile : Zoé réside dans la cité universitaire de Caen.

Profession des parents : Ses parents viennent de se séparer. Sa mère travaille en usine et gagne le SMIC. Grâce aux allocations familiales, ses revenus mensuels s'élèvent à 7 500 F par mois. Le père de Zoé ne verse pas de pension alimentaire.

Autres frères et sœurs à la charge des parents : Ses frères et sœurs cadets, vivant au domicile familial, sont à la charge de sa mère.

4. Les entretiens de pré-enquête

Les entretiens de pré-enquête qualitative à la passation de questionnaires ont constitué le deuxième matériau de recherche de ce livre. Sur plus de 150 entretiens disponibles, une centaine ont été sélectionnés et lus intégralement, vingt-cinq ont été finalement cités au cours du livre. Il s'agissait de ceux qui correspondaient à la fois au thème de cet ouvrage et étaient assez longs pour permettre de reconstruire une logique d'ensemble qui ne s'arrête pas aux simples prises de position ou affirmations apodictiques.

Agnès	19 ans	Deuxième année de mathématiques appliquées aux sciences sociales
Alexandre	19 ans	Deuxième année CPGE
Alix	19 ans	Deuxième année de mathématiques-physique
Anne-Marie	18 ans	Première année CPGE
Aude	19 ans	Deuxième année CPGE
Bernard	20 ans	Deuxième année CPGE
Bruno	18 ans	Première année CPGE
David	18 ans	Première année CPGE
Élisabeth	18 ans	Première année de biologie
Élodie	20 ans	Deuxième année de sciences de la matière
Emmanuel	19 ans	Première année CPGE
Fabrice	19 ans	Deuxième année de sciences de la matière

Florence	22 ans	Première année de pharmacie
Gabriel	19 ans	Première année CPGE
Gilles	19 ans	Première année de sciences de la matière
Jean-Baptiste	20 ans	Deuxième année de sciences de la matière
Mathieu	19 ans	Deuxième année de sciences de la matière
Nadine	19 ans	Deuxième année CPGE
Olivier	20 ans	Première année de sciences de la matière
Philippe	19 ans	Première année de médecine
Rachid	19 ans	IUT
Robert	22 ans	Deuxième année de sciences biologiques
Roger	19 ans	Deuxième année CPGE
Thierry	19 ans	Deuxième année CPGE
Victor	19 ans	Deuxième année CPGE

Surtout, il fallait exploiter un grand avantage, le fait que l'échantillon de cette pré-enquête soit différent de celui des monographies. Afin de tirer le meilleur rendement de la lecture de ces entretiens, le parti avait été pris de neutraliser la variable filière, ce qui aurait permis de comprendre le rapport à l'investissement plus comme une *expérience*, produite par le chassé-croisé des vœux individuels et des vœux familiaux, que comme le produit de variables externes classiques – synthétisées par la filière suivie par l'étudiant. Pour le dire avec François Dubet, « c'est donc dans les rapports des étudiants à leurs études eux-mêmes, plus que dans les facteurs "déterminants", que l'on peut chercher les principes d'identification et de construction des expériences étudiantes » [Dubet, 1994b, p. 512]. Pour cette raison, ont été interviewés les étudiants universitaires et les élèves des classes préparatoires des filières scientifiques¹.

1. Ces entretiens ont été réalisés par les étudiants de DEUG de sociologie de l'Université de Paris V, dans le cadre du module de Méthodes quantitatives animé par F. de Singly, P. Bidet, O. Martin, C. Pugeault et V. Cicchelli.

Références bibliographiques

- Abèlès M. [1990], *Anthropologie de l'État*, Paris, Armand Colin.
- Ambert A.-M. [1994], « A qualitative study of peer abuse and its effects : Theoretical and empirical implications », *Journal of Marriage and the Family*, n° 56, p. 119-130.
- Anarella T. [1988], *Interminables adolescences. Les 12/30 ans, puberté, adolescence, post-adolescence. Une « société adolescente »*, Paris, Cerf/Cujas.
- Arendt H. [1972], *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, éd. or. [1954].
- Ariès Ph. [1973], *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Le Seuil, éd. or. [1960], Paris, Plon.
- Ariès Ph. [1993], *Essais de mémoire*, Paris, Le Seuil.
- Ballion R [1982], *Les consommateurs d'école*, Paris, Stock/L. Pernoud.
- Barbagli M. et Pisati M. [1995], *Rapporto sulla situazione sociale a Bologna*, Bologna, Il Mulino.
- Bauman Z. [1993], *Postmodern Ethics*, Oxford, Blackwell Publishers.
- Bauman Z. [1995], *Life in fragments. Essays in Postmodern Morality*, Oxford, Blackwell Publishers.
- Berger P. et Luckmann T. [1986], *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens-Klincksieck, éd. or. [1966], *The Social Construction of Reality. A Treatise of the Sociology of Knowledge*, Garden City, NY, Doubleday.
- Berger P. et Kellner H. [1988], « Le mariage et la construction de la réalité », in *Dialogue*, 4^e trimestre, p. 6-22, éd. or. [1964], « Marriage and the Construction of Reality », *Diogenes*, vol. 46, p. 1-24.
- Blöss T. [1997], *Les liens de famille. Sociologie des rapports entre générations*, Paris, PUF.
- Blöss T., Frickey A. et Godard F. [1990], « Cohabiter, décohabiter, recohabiter : itinéraires de deux générations de femmes », *Revue française de sociologie*, XXXI-4.
- Blood R. O. et Wolfe D. M. [1960], *Husbands and wives : the dynamics of married living*, New York, Free Press.
- Bonato M. [1997], « La coppia e la gestione del denaro », *Lo stato delle famiglie in Italia* (Barbagli M. et Saraceno C., eds), Bologna, Il Mulino.
- Bourdieu P. [1977], « Sur le pouvoir symbolique », *Annales ESC*, XXXIII, n° 3, mai-juin.

- Bourdieu P. [1979], « Les trois états du capital culturel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 30, novembre, p. 3-6.
- Bourdieu P. [1982], *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
- Bourdieu P. [1984], « La "jeunesse" n'est qu'un mot », *Questions de sociologie*, Paris, Éd. de Minuit.
- Bourdieu P. [1989], *La Noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Éd. de Minuit.
- Bourdieu P. [1994], « Stratégies de reproduction et modes de domination », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 105, p. 3-12.
- Bourdieu P. et Passeron J.-C. [1964], *Les héritiers*, Paris, Éd. de Minuit.
- Bozon M. [1997], « Présentation », *Population*, n° 6, p. 1363-1367.
- Bozon M. et Villeneuve-Gokalp C. [1994], « Les enjeux des relations entre générations à la fin de l'adolescence », *Population*, INED, n° 6, p. 1527-1556.
- Campanini C. [1988], « Giovani adulti e famiglia : un tentativo di confronto storico », *La famiglia « lunga » del giovane adulto, Studi interdisciplinari sulla famiglia*, Vita e Pensiero, n° 7.
- Caradec V. [1994], « Le problème de la "bonne distance" conjugale au moment de la retraite », *Revue française de sociologie*, XXXV-1, p. 101-124.
- Caradec V. [1996a], *Le couple à l'heure de la retraite*, Rennes, PUR.
- Caradec V. [1996b], « Les formes de la vie conjugale des "jeunes" couples "âgés" », *Population*, 51, n° 4-5, p. 897-927.
- Castel R. [1981], *La gestion des risques*, Paris, Éd. de Minuit.
- Cavalli A. [1993], « Prolongamento della fase giovanile e orientamenti al futuro », in A. Cavalli et A. Lillo, *Giovani anni 90. Terzo rapporto IARD sulla condizione giovanile in Italia*, Bologna, J. Mulino.
- Chalvon-Démersay S. [1994] *Mille scénarios. Une enquête sur l'imagination en temps de crise*, Paris, Métailié.
- Chambaz C. [1996], « Les loisirs des jeunes en dehors du collège et du lycée », *Économie et statistique*, n° 293-3, p. 95-106.
- Chenu A. [1994], « La famille-souche. Questions de méthode », in F. Le Play et al., *Les Mémoires. Une famille pyrénéenne au XIX^e siècle*, Paris, Nathan.
- Cicchelli V. (sous la direction scientifique de F. de Singly) [1995], *Les ressources familiales des étudiants*, Rapport commandé par l'Observatoire de la Vie étudiante, Paris, novembre, 187 p.
- Cicchelli V. [1997a], « Esquisse d'une typologie de la circulation des ressources familiales des étudiants », in J.-C. Eicher et L. Gruel, avec la collaboration de V. Cicchelli et O. Marchand, *Le financement de la vie étudiante*, La Documentation française, Paris, Cahier de l'Observatoire de la vie étudiante n° 3, p. 131-154.
- Cicchelli V. [1997b], « Le logique di scambio delle risorse familiari dello studente : fra orientamenti pedagogici e costruzione del self autonomo », in E. Scabini et G. Rossi (eds), *Giovani in famiglia tra autonomia e nuove dipendenze, Studi Interdisciplinari sulla famiglia*, n° 16, p. 245-283.
- Cicchelli V. [1999], *Nouer, dénouer, renouer. La construction du lien de filiation à l'âge des études*, thèse de doctorat, sous la direction de F. de Singly, Université Paris V.

- Cicchelli-Pugeault C. et Cicchelli V. [1998], *Les théories sociologiques de la famille*, Paris, La découverte, coll. « Repères », n° 236.
- Cicchelli V. et Erlich V. [2000], « Se construire comme jeune adulte. Autonomie et autonomisation des étudiants à l'égard de leurs familles », *Recherches et prévisions*, n° 60, p. 61-77.
- Claes M. [1986], *L'expérience adolescente*, Bruxelles, Pierre Mardaga.
- Coleman J. S. et Husen T. [1985], *Becoming Adult in a Changing Society*, Paris, Center for Educational Research and Innovation.
- Colicelli C. [1997], « Uomo e donna nei processi di trasformazione della famiglia in Italia », in P. Donati (éd.), *Uomo e donna in famiglia. Quinto rapporto CISF sulla famiglia in Italia*, Cinisello Balsamo (Milan), San Paolo, p. 155-198.
- Collectif, *La consultation nationale des jeunes* [1994], Rapport intermédiaire du Comité pour la consultation nationale des jeunes au Premier ministre, octobre.
- Collectif [1997-1998], « Parents et enfants adolescents. Comment trouver la bonne distance », *La Croix*, hors série, décembre-janvier.
- Coulon A. [1997], *Le métier d'étudiant. L'entrée dans la vie universitaire*, Paris, PUF.
- Cooper D. [1972], *Mort de la famille*, Paris, Le Seuil.
- Déchaux J.-H. [1990], « Échanges économiques et parentèle », *Sociologie du travail*, n° 32, p. 73-94.
- Déchaux J.-H. [1997], *Le souvenir des morts. Essai sur le lien de filiation*, Paris, PUF.
- Desanti J.-T. [1997], « Quand la croyance se défait », *Esprit*, n° 6, juin, p. 170-178.
- Donati P. [1988], « La "famiglia prolungata" del giovane-adulto come prodotto della società complessa : verso nuove selezioni », *La famiglia « lunga » del giovane adulto, Studi interdisciplinari sulla famiglia*, Vita e Pensiero, n° 7, p. 7-19.
- Dubar C. [1991], *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin.
- Dubet F. [1994a], *Sociologie de l'expérience*, Paris, Le Seuil.
- Dubet F. [1994b], « L'étudiant en l'université de masse », *Revue française de Sociologie*, XXXV-4, p. 511-532.
- Dubet F. et Martuccelli D. [1998], *Dans quelle société vivons-nous ?*, Paris, Le Seuil.
- Du Bois-Reymond M. [1993], « Orientations de la jeunesse néerlandaise : émergence d'une biographie individualisée », in A. Cavalli, O. Galland (éds), *L'allongement de la jeunesse*, Arles, Actes Sud.
- Durning P. [1995], *Éducation familiale. Acteurs, processus et enjeux*, Paris, PUF.
- Duru-Bellat M. et Henriot-Van Zanten [1992], *Sociologie de l'école*, Paris, Armand Colin.
- Duru-Bellat M. et Jarousse J.-P. [1996], « Le masculin et le féminin dans les modèles éducatifs des parents », *Économie et statistique*, n° 293-3, p. 77-94.
- Eicher J.-C. et Gruel L. [1997], avec la collaboration de V. Cicchelli et O. Marchand, *Le financement de la vie étudiante*, Paris, La Documentation française, Cahier OVE, n° 3.
- Erikson E. H. [1967], *Identity and the Life Cycle*, New York, International Universities Press.

- Erikson E. H. [1972], *Adolescence et crise. La quête de l'identité*, Paris, Flammarion, éd. or. [1968], *Identity. Youth and Crisis*, New York, W. W. Norton and Company.
- Erikson E. H. [1994], *Enfance et société*, Lausanne, Delachaux & Niestlé, éd. or. [1963], *Childhood and Society*, New York, W. W. Norton et Company.
- Erlich V. [1998], *Les nouveaux étudiants. Un groupe social en mutation*, Paris, Armand Colin.
- Etablet R. [1987], *L'école est-elle rentable ?*, Paris, PUF.
- Eurostat [1997], *Les jeunes de l'union européenne, ou les âges de transition*, Luxembourg, Office des publications officielles des communautés européennes.
- Farina M. [1997], « Restare in famiglia : percezioni del clima familiare, dell'ambiente sociale e progetti di autonomizzazione », in E. Scabini et G. Rossi (eds), *Giovani in famiglia tra autonomia e nuove dipendenze, Studi Interdisciplinari sulla famiglia*, Milano, Vita e Pensiero, n° 16, p. 69-96.
- Fagnani J. [1995], « Why do men not make use of their parental rights ? » in B. Arve-Parès (éd), *Reconciling Work and Family Life. A Challenge for Europe ?* (B. Arve-Parès, éd.), Proceedings from a seminar in Saltsjöbaden, 19-20 June, 1995, organized by the Swedish Committee on the International Year of the Family, ministry of Health and Social Affairs, and the Commission of the European Communities.
- Fize M. [1990], *La démocratie familiale*. Paris, Presses de la Renaissance.
- Galland O. [1993], « Qu'est-ce que la jeunesse ? », in A. Cavalli et O. Galland (éd.), *L'allongement de la jeunesse*, Arles, Actes Sud, p. 11-18.
- Galland O. [1995], « Une entrée de plus en plus tardive dans la vie adulte », *Économie et statistique*, n° 283-284, 3/4, p. 33-52.
- Galland O. [1997], « Parler en famille : les échanges entre parents et enfants », *Économie et statistique*, n° 304-305, 4/5, p. 163-177.
- Galland O., Clemençon M., Le Galès P. et Oberti M. [1995], *Le monde des étudiants*, Paris, PUF.
- Gauchet M. [1998], « Essai de psychologie contemporaine. I. Un nouvel âge de la personnalité », *Le Débat*, n° 99, mars-avril, p. 164-181.
- Gecas V. et Seff M. [1995], « Families and Adolescents : A Review of the 1980s », in D. H. Demo et A.-M. Ambert (éds), *Parents and Adolescents in Changing Families*, Minneapolis, MN, National Council on Family Relations, p. 13-28.
- Giddens A. [1987], *La constitution de la société*, Paris, PUF., éd. or. [1984], *The Constitution of Society*, Cambridge, Polity Press, in association with Oxford, Basil Blackwell.
- Gissot C., Héran F. et Manon N. [1994], *Les efforts éducatifs des familles*, INSEE Résultats, Paris, INSEE.
- Goffman E. [1968], *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Éd. de Minuit, éd. or. [1961], *Asylums. Essays on the Social Situation of Mental Patients and other Inmates*, New York, Anchor Books, Doubleday and Company.
- Goffman E. [1973], *La mise en scène de la vie quotidienne*, t. 2, Les relations en public, Paris, Éd. de Minuit, éd. or. [1971], *Relations in Public : Micro-studies of the Public Order*, New York, Basic Books.
- Goldmann L. [1966], *Sciences humaines et philosophie*, Paris, Gonthier.

- Gotman A. [1988], *Héritier*, Paris, PUF.
- Gotman A. [1995], *Dilapidation et prodigalité*, Paris, Nathan.
- Grignon C. [1996], « La hiérarchie des études supérieures et les conditions de travail », in C. Grignon, L. Gruel et B. Bensoussan, *Les conditions de vie des étudiants*, Paris, La Documentation française, Cahier OVE, n° 1, p. 11-61.
- Griffin Ch. [1997], « Representations of the Young », in J. Roche. et S. Tucker, *Youth in society*, London, Sage Publications.
- Gruel L. [1996], « Les ressources des étudiants et leurs évolutions », in C. Grignon, L. Gruel et B. Bensoussan, *Les conditions de vie des étudiants*, Paris, La Documentation française, cahier OVE, n° 1, p. 129-160.
- Grumbach M. [1988], « L'individu polyphonique », *Dialogue*, n° 102, p. 54-71.
- Gullestad M. [1995], « En Norvège : "Être utile" ou "se trouver" », in [M. Gullestad et M. Segalen, éd.], *La famille en Europe. Parenté et perpétuation familiale*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », p. 221-236.
- Gullestad M. [1996], « From obedience to negotiation : dilemmas in the transmission of values between the generations in Norway », *The Journal of Royal Anthropological Institute*, vol. 2, n° 1, p. 24-42.
- Hagège C. [1985], *L'homme de paroles*, Paris, Fayard.
- Halbwachs M. [1912], *La classe ouvrière et les niveaux de vie*, Paris, Librairie Félix Alcan.
- Hall Stanley G. [1904], *Adolescence : Its Psychology and Its Relations in Anthropology, Sociology, Sex, Crime, Religion and Education*, 2 t., New York, Appleton.
- Héran F. [1996], « École publique, école privée : qui peut choisir ? », *Économie et statistique*, n° 293, 3, p. 17-40.
- Katz J. et Beach S. R. H. [1997], « Self-Verification and Depressive Symptoms in Marriage and Courtship : A Multiple Pathway Model », *Journal of Marriage and The Family*, n° 59, p. 903-914.
- Kaufmann J.-C. [1989], *La vie ordinaire*, Paris, Greco.
- Kaufmann J.-C. [1992], *La trame conjugale. Analyse du couple par son linge*, Paris, Nathan.
- Kaufmann J.-C. [1993], *Sociologie du couple*, Paris, PUF.
- Kellerhals J., Montandon C. et al. [1991], *Les stratégies éducatives des familles. Milieu social, dynamique familiale et éducation des préadolescents*, Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.
- Lagrange H. [1998], « Le sexe apprivoisé ou l'invention du flirt », *Revue française de sociologie*, XXXIX-1, p. 139-175.
- Lahire B. [1995], *Tableaux de familles. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, Paris, Gallimard/Le Seuil.
- Lahire B. [1998], *L'homme pluriel*, Paris, Nathan.
- Laing R. D. [1970], *Le moi divisé*, Paris, Stock.
- Lefaucheur N. [1989], *Dissociation familiale et délinquance juvénile, les avatars scientifiques d'une représentation sociale*, Rapport pour la Caisse nationale d'allocations familiales, Paris.
- Le Galès P. [1995], « Les étudiants et leurs familles : entre dépendance et autonomie négociée, un idéal de cadre », in O. Galland, M. Clemençon, P. Le Galès et M. Oberti, *Le monde des étudiants*, Paris, PUF, p. 165-184.

- Le Play F. [1989], *La méthode sociale. Abrégé des ouvriers européens*, Paris, Méridiens-Klincksieck.
- Lewis O., *Les enfants de Sanchez. Autobiographie d'une famille mexicaine*, Paris, 1963, p. 179, éd. or. [1961], *The Children of Sanchez*.
- Linton R. [1967], *Le fondement culturel de la personnalité*, Paris, Dunod, éd. or., *The Cultural Background of Personality*, New York, Appleton-Century-Crofts Inc.
- Lipovetsky G. [1997], *La troisième femme. Permanence et révolution du féminin*, Paris, Gallimard.
- Malpas N. et Lambert P.-Y. [1993], *Les Européens et la famille. Résultats d'une enquête d'opinion*, Bruxelles, Eurobaromètre, n° 39.
- Maunay E. [1997], *Le départ des enfants. Analyse de la séparation des jeunes de la famille d'origine*, thèse de doctorat de sociologie, sous la direction de F. de Singly, Université Paris V.
- Mead G. H. [1963], *L'esprit, le soi et la société*, Paris, PUF, éd. or. [1934], *Mind, Self and Society*, Chicago, University of Chicago Press.
- Mead M. [1970], *Culture and Commitment. A Study of the Generations Gap*, New York, Doubleday.
- Mesure S. et Renaut A. [1999], *Alter Ego. Les paradoxes de l'identité démocratique*, Paris, Aubier.
- Molinari J.-P. [1992], *Les étudiants*, Paris, Les Éditions Ouvrières.
- Moretti F. [1997], *Atlante del romanzo europeo. 1800-1990*, Torino, Giulio Einaudi editore.
- Muxel A. [1996], *Individu et mémoire familiale*, Paris, Nathan.
- Neubauer J. [1992], *The Fin-de-Siècle Culture of Adolescence*, New Haven - London, Yale University Press.
- Pahl J. [1989], *Money and Marriage*, Hampshire, MacMillan Education LTD.
- Palomba R. et Moors H. (eds) [1995], *Family formation and Population Policy in Europe*, Oxford, Oxford University Press.
- Parsons T. [1955a], « La parenté aux États-Unis », in *Éléments pour une sociologie de l'action*, Paris, Plon, p. 129-150, éd. or. [1949], *Essays in Sociological Theory Pure and Applied*, Glencoe, III., The Free Press, p. 233-251.
- Parsons T. [1955b], « Âge et sexe dans la société américaine », in *Éléments pour une sociologie de l'action*, Paris, Plon, p. 109-128, éd. or. [1949], *Essays in Sociological Theory Pure and Applied*, Glencoe, III., The Free Press, p. 218-233.
- Parsons T. [1996], *Il sistema sociale*, Milano, Edizioni di comunità, éd. or. [1951], *The Social System*, Glencoe, III., The Free Press.
- Passerini L. [1994], « La giovinezza metafora del cambiamento sociale », in G. Levi et J.-C. Schmitt, *Storia dei Giovani. II. L'età contemporanea*, Roma-Bari, Laterza, p. 383-452.
- Piron F. [1996], « Répondre de soi : réflexivité et individuation dans le récit de soi d'une jeune Québécoise », in *Sociologie et sociétés*, XXVIII-1, p. 119-134.
- Pouquet M. [1997], *L'adolescent et la psychanalyse*, Paris, l'Harmattan.
- Raynaud Ph. [1987], *Max Weber et les dilemmes de la raison moderne*, Paris, PUF.
- Renaut A. [1989], *L'ère de l'individu*, Paris, Gallimard.
- Renaut A. [1995], *L'individu. Réflexions sur la philosophie du sujet*, Paris, Hatier.
- Ricoeur P. [1990], *Soi-même comme un autre*, Paris, Le Seuil.

- Ricoeur P. [1995], *Le Juste*, Paris, Esprit.
- Riesman D., Glazer N. et Denney R. [1950], *The Lonely Crowd, A Study of the Changing American Character*, New Haven, Yale University Press.
- Roussel L. [1989], *La famille incertaine*, Paris, Odile Jacob.
- Scabini E. et Marta E. [1995], « La famiglia con adolescenti : uno snodo critico inter-generazionale », in P. Donati (éd), *Quarto rapporto CISF sulla famiglia in Italia*, Cinisello Balsamo (Milano), San Paolo, p. 221-258.
- Schultheis F. [1997], « La contribution de la famille à la reproduction sociale : une affaire d'État », in J. Commaille, F. de Singly (éds), *La question familiale en Europe*, Paris, L'Harmattan.
- Schütz A. [1998], « Don Quichotte et le problème de la réalité », in *Éléments de sociologie phénoménologique*, Paris, L'Harmattan, éd. or. [1971], *Collected Papers*, Martinus Nijhoff Publishers BV.
- Schwartz O. [1990], *Le monde privé des ouvriers*, Paris, PUF.
- Sebald H. [1986], « Adolescents' shifting orientation toward parents and peers : A curvilinear trend over recent decades », *Journal of Marriage and the Family*, n° 48, p. 5-13.
- Segalen M. [1981], *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin.
- Sennett R. [1981], *Autorité*, Paris, Fayard, éd. or. [1980].
- Simmel G. [1987], *Philosophie de l'argent*, Paris, PUF, éd. or. [1900-1907].
- Simmel G. [1990], « Digressions sur l'étranger », *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, textes traduits et présentés par Y. Grafmeyer et I. Joseph, Paris, Aubier, p. 53-60, éd. or. [1908], « Untersuchungen über die Formen der Vergesellschaftung », in Simmel, *Sociology*, Leipzig, Dunker und Humblot.
- Simmel G. [1996], *Secret et société secrètes*, Paris, Circé, éd. or. [1908], *Soziologie*, Leipzig, Dunker und Humblot, p. 337-402.
- Singly F. de [1984], « Accumulation et partage des ressources conjugales », *Sociologie du travail*, n° 26-3, p. 326-345.
- Singly F. de [1988], « Le devoir de communication conjugale et ses enjeux de pouvoir », *Dialogue*, 2^e trimestre, n° 100, p. 71-85.
- Singly F. de [1990], « L'homme dual », *Le débat*, n° 61, p. 138-151.
- Singly F. de [1993], *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan, coll. « 128 ».
- Singly F. de [1994a], *Fortune et infortune de la femme mariée. Sociologie des effets de la vie conjugale*, Paris, PUF, éd. or. [1987].
- Singly F. de [1994b], « On ne naît pas enfant, on le devient », conférence introductive, Colloque « L'enfant : savoirs, valeurs et normes », Congrès de l'Acfas, Université de Montréal, Montréal, 16-20 mai.
- Singly F. de [1996], *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan.
- Singly F. de [1998a], « La question politique des jeunes adultes », in I. Théry (éd.), *Couple, filiation et parenté aujourd'hui*, Paris, Odile Jacob, p. 361-381.
- Singly F. de [1998b], « Individualisme et lien social », in *Lien social et politiques*, RIAC, n° 39, p. 33-46.
- Singly F. de et Maunay E. [1995], « Le rôle et sa délégation », in J.-K. Kaufmann éd., *Faire ou faire-faire ? Famille et services*, Rennes, PUR.

- Singly F. de et Cicchelli V. [à paraître], « Spousal and parents-children relationships », *History of the European Family* (M. Barbagli., D. I. Kertzer, eds), vol. 3, *The History of Family life in the Twentieth Century*, Yale, Yale University Press.
- Stone L. [1977], *The Family, Sex and Marriage in England, 1500-1800*, Londres Weidenfeld and Nicolson.
- Tahon M.-B. [1995], *La famille désinstitutionnée. Introduction à la sociologie de la famille*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.
- Taylor C. [1992], *Le malaise de la modernité*, Paris, Le Cerf, éd. or. [1991], *The Malaise of Modernity*, Charles Taylor and Canadian Broadcasting.
- Taylor C. [1994], *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, Paris, Aubier ; éd. or. [1992], *Multiculturalism and « The Politics of Recognition »*, Princeton, Princeton University Press.
- Taylor C., avec la collaboration de Ph. de Lara [1996], « De l'anthropologie politique à la politique de la reconnaissance. Entretien avec Charles Taylor », *Le Débat*, n° 89, mars-avril, p. 208-223.
- Taylor C. [1998], *Les sources du moi. La formation de l'identité moderne*, Paris, Le Seuil ; éd. or. [1989], *Sources of the Self*, Cambridge, Harvard University Press.
- Thery I [1993], *Le démariage. Justice et vie privée*, Paris, Odile Jacob.
- Thery I. [1996], « Famille : une crise de l'institution », *Notes de la Fondation Saint-Simon*, n° 83, septembre.
- Thomas W. I. [1990], « Définir la situation », in Y. Grafmeyer et I. J [trad. et présent.], *L'École de Chicago. Naissance de l'Écologie urbaine*, Paris, Aubier, p. 79-82, éd. or. [1923], *The Unadjusted Girl*, Little Brown and Co.
- Tierno Jiménez B. [1996], *Adolescenti. Il cammino verso l'età adulta*, Torino, Edizioni San Paolo, éd. or. [1994], *Educar Hoy*, Madrid, San Pablo.
- Todorov T. [1995], *Les abus de la mémoire*, Paris, Arléa.
- Veblen T. [1970], *Théorie de la classe de loisirs*, Paris, Gallimard, éd. or. [1899].
- Villeneuve-Gokalp C. [1997], « Le départ de chez les parents : définitions d'un processus complexe », *Économie et statistique*, n° 304-305, 4/5, p. 149-162.
- Watzlawick P., Beavin Helmick J. et Don Jackson D. [1972], *Une logique de la communication*, Paris, Le Seuil.
- Weber M. [1995], *Économie et société*, Paris, Presses Pocket, éd. or. [1922].

Sciences sociales et sociétés

- Bonnet Michel, Bernard Yvonne (sous la dir.), *Services de proximité et vie quotidienne. De nouvelles sociabilités urbaines.*
- Bonnet Michel, Dominique Despense (sous la dir.), *Les territoires de la mobilité.*
- Bouilloud Jean-Philippe, *Sociologie et société. Épistémologie de la réception.*
- Boulier Dominique, Chevrier Stéphane, *Les sapeurs-pompiers. Des soldats du feu aux techniciens du risque.*
- Chevrier Sylvie, *Le management des équipes interculturelles.*
- Courpasson David, *L'action contrainte. Organisations libérales et domination.*
- Desjeux Dominique, Monjaret Anne, Taponier Sophie, *Quand les Français déménagent.*
- Diaso Nicoletta, *La science impure.*
- Lelièvre Françoise, Lelièvre Claude, *L'histoire des femmes publiques contée aux enfants.*
- Musselin Christine, *La longue marche des universités françaises.*
- Paradeise Catherine, Charby Jacques, Vourc'h François, *Les comédiens.*
- Pinçon Michel, Pinçon-Charlot Monique, *Voyage en grande bourgeoisie* (3^e éd.).
- Wagner Anne-Catherine, *Les nouvelles élites de la mondialisation.*
- Warnier Jean-Pierre, *Construire la culture matérielle.*

Du même auteur :

Avec Catherine Cicchelli-Pugeault, *Les théories sociologiques de la famille*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 1998 ; traduction en Argentine, 1999.

Avec F. de Singly et C. Ehlers Peixoto (eds), *Familia e Individualização*, Rio de Janeiro, Fundação Getulio Vargas, 2000.

Bibliothèque de l'UQAR
Document Reçu le

04 OCT. 2011

ISBN 2 13 051482 0

Dépôt légal — 1^{re} édition : 2001, mai

© Presses Universitaires de France, 2001
6, avenue Reille, 75014 Paris

H10
755.86
C52
.2001.

Sommaire

Introduction générale, 11

*Première partie : Les dilemmes des parents :
sortir le jeune de l'enfance et prendre en charge ses études*

Introduction : La responsabilité comme fin, 33

CHAPITRE 1 : INVITER LES ÉTUDIANTS À MÉRITER LA PRISE EN CHARGE DE LEURS ÉTUDES, 35

CHAPITRE 2 : SURVEILLER LES ÉTUDIANTS POUR LES RESPONSABILISER, 59

Conclusion de la première partie, 86

*Deuxième partie : Les dilemmes des étudiants :
poursuivre leurs études et construire leur autonomie*

Introduction : Les parents, ressource et obstacle pour être autonome, 91

CHAPITRE 3 : ÊTRE PRIS EN CHARGE. PORTRAITS DE LA GÊNE ET DE L'AISANCE, 95

CHAPITRE 4 : CONCILIER L'INVESTISSEMENT DANS LES ÉTUDES AVEC LA VIE EXTRA-SCOLAIRE : ENTRE LOGIQUE INCONDITIONNELLE ET PERSONNALISATION DU PARTENARIAT INTERGÉNÉRATIONNEL, 124

Conclusion de la deuxième partie, 144

*Troisième partie : Reformuler le lien :
un nouveau protagoniste, le jeune adulte*

Introduction : Vers des relations nouées entre adultes, 149

CHAPITRE 5 : SOI-MÊME EN TANT QU'AUTRE : POUR UNE NOUVELLE PLACE AU SEIN DES GÉNÉRATIONS, 151

CHAPITRE 6 : UNE AUTORITÉ ET UNE CONFIANCE AU SERVICE DE L'ÉGALITÉ EN DIGNITÉ, 165

Conclusion de la troisième partie, 190

Conclusion générale, 193

Annexes, 205

Références bibliographiques, 221